

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°82 - OCTOBRE 2024

Une Maison des services



à Aubervilliers

ÉDITO



Comme chaque année, le mois d'octobre se pare de rose, symbole d'une lutte qui nous concerne toutes et tous : celle contre le cancer du sein. À Aubervilliers, nous sommes pleinement engagés dans la dynamique de cette mobilisation nationale qui rappelle l'importance de la prévention et du dépistage de cette maladie.

Durant tout le mois, nous avons souhaité faire de cette campagne un engagement collectif. Des actions de sensibilisation et des dispositifs de dépistage ont été proposés afin de vous informer et vous encourager à prendre soin de votre santé. À ce titre, la journée d'information et d'activités du samedi 12 octobre dernier au parc Stalingrad a été un grand succès. Rassemblés autour d'un même objectif, nous avons pu sensibiliser le plus grand nombre à cette action essentielle : le dépistage. Cette mobilisation nous permet également de récolter des dons pour faire progresser la recherche et apporter un soutien concret aux malades et à leurs proches.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux associations, bénévoles et services municipaux qui, par leur engagement sans faille, ont contribué au succès d'Octobre rose à Aubervilliers. Leur dévouement souligne la vitalité de notre tissu associatif et citoyen qui, jour après jour, se met au service des grandes causes avec une détermination exemplaire !

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale



» Le bâtiment en briques rouges de l'ancien marché du Vivier, situé au 1, rue Ernest-Prévost, accueillera la Maison des services Mahsa-Amini.

La Ville se dote d'une Maison des services

Samedi 16 novembre prochain, la Maison des Services sera officiellement inaugurée dans le **quartier Vilette-Quatre-Chemins**. Comme les centres sociaux Bertly-Albrecht et Henri-Roser, ce nouveau lieu sera **la troisième Maison pour tous de la ville**. Mais pas seulement...

Un nouveau lieu pour se retrouver, participer à des activités thématiques ou trouver un accompagnement pour ses démarches administratives : la Maison des services, baptisée Mahsa-Amini (voir encadré ci-contre), dans le quartier Vilette-Quatre-Chemins, servira à tout cela, et bien plus encore. Situé au 1, rue Ernest-Prévost, dans le bâtiment en briques rouges de l'ancien marché du Vivier, ce nouvel équipement municipal remplira à la fois le rôle de Maison pour tous (MPT) – la troisième à Aubervilliers – et d'espace France services. « Je remercie tous les services de la Ville, et notamment les services techniques, d'avoir mené à bien ce projet dans les délais prévus. Désormais, place à l'inauguration, en présence de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, de Marinette Soler-Kerrien, présidente de la Caisse d'allocations familiales du 93 et de représentants de la préfecture », annonce

Abdoulaye Fall, directeur de l'Animation sociale à la Ville d'Aubervilliers.

UN LIEU DE RENCONTRES ET D'INFORMATIONS

Deux MPT, pour une ville de plus de 90 000 habitants, c'est trop peu ! La Maison des services Mahsa-Amini viendra donc combler ce vide dans la partie sud d'Aubervilliers, au carrefour des quartiers Vilette-Quatre-Chemins, Firmin-Gémier/Sadi-Carnot et Paul-Bert. Les habitants et les associations bénéficieront d'un espace de 660 m² qui comprendra, entre autres, trois salles d'activités, dont une grande pièce de 90 m². En parallèle du programme d'animations que proposera l'équipe de la MPT, plusieurs associations locales, comme Les Poussières qui monte de nombreux projets artistiques, éducatifs ou culturels, ou Auberbabel qui

QUI EST MAHSA AMINI ?

La Maison des Services a été baptisée du nom de Mahsa Amini. Également connue sous le nom de Jina Amini, cette étudiante iranienne d'origine kurde de 22 ans a été arrêtée par la police des mœurs à Téhéran, en Iran, le 13 septembre 2022, pour port « non réglementaire » du hijab. Sa mort en garde à vue, consécutive à de probables violences policières, a déclenché une vague de protestations à travers le pays et dans le monde entier avec la création du mouvement « Femme, Vie, Liberté ».

Depuis ce tragique événement, Mahsa Amini est devenue le symbole de l'engagement des femmes et des nouvelles générations pour l'affirmation de leurs droits et plus généralement pour la liberté des peuples opprimés.



promeut la diversité des langues et des dialectes étrangers, pourront y mener leurs actions. Cette nouvelle MPT sera un espace d'échanges, de rencontres, de démocratie participative, d'animations socioculturelles, de loisirs, d'informations sur la vie de quartier ou sur

l'aménagement et le cadre de vie, d'ateliers thématiques, etc. « Le projet social de cette MPT a été coconstruit avec les habitants et les associations. Ils y trouveront des espaces adaptés, et neufs ! Nous voulions qu'un maximum d'acteurs locaux puissent en profiter, explique Miguel

Monteiro, adjoint au Maire délégué à la Citoyenneté et à la Démocratie locale. *Ouverte tous les jours, la Maison des services sera un lieu de vie et de ressources dédié aux habitants du quartier. D'une certaine façon, on y retrouvera l'esprit populaire et de convivialité qui faisait l'âme du marché du Vivier.* »

UN CENTRE SOCIAL POUR LE SUD D'AUBERVILLIERS

Les quartiers sud d'Aubervilliers constituent la partie la plus populaire de la Ville et leurs habitants souffrent parfois d'être éloignés des services sociaux et municipaux situés au centre-ville ou dans la partie nord de la ville. La Maison des services Mahsa-Amini est agréée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) du 93 comme centre social, et affiliée à ce titre à la Fédération des centres sociaux de Seine-Saint-Denis (FCS93). Couplée avec France services dans les mêmes locaux (*voir encadré ci-dessous*), elle permettra d'élargir le champ d'intervention sociale de la Ville. « *Les habitants n'auront plus à se déplacer jusqu'au CCAS au centre-ville pour effectuer certaines démarches auprès d'un travailleur social* », note Damien Bidal, adjoint au Maire délégué aux Affaires sociales.

Au total, six agents municipaux seront dévolus à la partie centre social : deux agents d'accueil, deux animateurs et un référent famille, encadrés par un directeur. On y retrouvera les mêmes services que ceux offerts par les deux autres MPT, notamment l'espace d'accueil enfants-parents où seront organisés des ateliers créatifs, des activités de loisirs, des sorties et des échanges sur la parentalité. Plus encore que les autres centres sociaux, l'accès aux droits de santé, l'accès aux soins et la prévention seront les points forts de cette MPT. Plusieurs projets sur la santé sexuelle ou la nutrition, entre autres, sont en cours d'élaboration, en collaboration avec la direction de la Santé.

UN PROJET COLLECTIF

Pour obtenir l'agrément de la CAF, il faut définir un projet social. Celui de la Maison des services a été construit dès l'origine à partir d'échanges collectifs et en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. Pendant deux ans, plusieurs réunions d'information et de concertation se sont tenues avec les principaux publics locaux concernés par ce nouvel équipement municipal. Depuis janvier dernier, l'agence de conseil citoyenne Voix publiques a organisé trois forums participatifs avec les associations et les habitants. Une enquête en ligne auprès des habitants du quartier a également été menée. Les attentes sont nombreuses. « *L'histoire du lieu [l'ancien marché du Vivier, NDLR] a permis de faire émerger un thème qui sera central dans la programmation des actions de la MPT : l'alimentation* », dévoile Abdoulaye Fall. Déjà quelques propositions y font écho, comme la vente de produits issus de l'agriculture biologique ou paysanne par l'épicerie de l'association Vrac ou les repas linguistiques d'Auberbabel. « *Bien sûr, la Maison des services n'a pas vocation à remplacer le marché. Le quartier va être profondément remodelé dans les années à venir, dans le cadre du plan de renouvellement urbain. La Maison des services va dans le sens d'une modernisation d'un quartier laissé à l'abandon depuis les années 1970. Nous avons fermé le marché pour des raisons d'hygiène et de sécurité. Il aurait fallu tout refaire, pour un lieu qui n'aurait que trois fois par semaine* », justifie Damien Bidal. Côté artistique, un projet baptisé « Raconte-moi mille et quatre chemins... », centré sur la collecte de récits de vie des habitants du quartier Vilette-Quatre-Chemins, a été mené par le collectif Poétique Publique et sera présenté sous forme d'un film projeté lors de l'inauguration, samedi 16 novembre à 14 heures.

Mathilda Brun

La Maison des services vue par ses futurs usagers

Durant la **phase de préfiguration**, la Maison des services a suscité beaucoup d'attentes. Le changement de destination de l'emblématique halle a fait l'objet de nombreuses discussions lors des **réunions d'information et de concertation**.

À quelques semaines de l'ouverture officielle de cet équipement municipal, nous avons interrogé ses futurs usagers.



« La halle doit redevenir un espace de rencontres »

Arrivés à Aubervilliers en 1985, Monique Bitoun et Michel Fagard, cofondateurs de l'association de promotion de la diversité linguistique Auberbabel, sont devenus deux figures importantes du quartier. Ils l'ont vu évoluer et ont participé activement à son animation culturelle, en organisant notamment des chorales polyglottes et des « repas linguistiques » destinés à l'apprentissage d'une langue étrangère autour d'une table réunissant des francophones et des étrangers. En tant qu'habitante de très longue date du quartier, Monique Bitoun admet regretter la raréfaction des commerces qui apportaient de la vie. Bien que la fermeture du marché signe la fin d'une époque, le lieu-repère subsiste. Elle nourrit cependant de nombreux espoirs au sujet de la Maison des services Mahsa-Amini : « *Je crois que les habitants vont s'approprier ce nouvel équipement municipal car beaucoup de gens ici ont besoin de structures d'accueil. La halle doit redevenir un espace de rencontres. J'espère qu'il sera une ressource pour toutes et tous, et notamment pour les femmes que je représente dans le collectif Place aux femmes.* »



« Le plus important, c'est l'équipe ! »

Depuis trois ans, l'association Les Poussières s'est installée au 1, rue Sadi Carnot, au sud d'Aubervilliers : un emplacement privilégié pour observer la mutation à venir du quartier dont l'ouverture de la Maison des services Mahsa-Amini constitue un point de départ symbolique. « *Les ateliers ou les activités que nous proposons se font toujours en étroite concertation avec les équipes des Maisons pour tous. Avoir une troisième MPT à Aubervilliers est une chance. Nous avons hâte que la nouvelle équipe se rode !* », s'enthousiasme Myrtille Saint-Martin, administratrice de l'association. Il y a 21 ans, Les Poussières illuminait les rues d'Aubervilliers avec la première parade des lanternes, fabriquées par les habitants. Certains ateliers se tiendront désormais à la Maison des services. Une belle façon de faire briller le quartier !

L'équipe de quartier des Quatre-Chemins dans l'attente...

Si du côté des associations le futur équipement municipal présente un potentiel évident à exploiter pour dynamiser le quartier, les avis sont plus partagés du côté des habitants de l'équipe de quartier des Quatre-Chemins. « *Le marché du Vivier était un lieu de ralliement où se rencontrer. Maintenant, nous devons aller jusqu'à Pantin pour faire les courses* », se plaint Maguy, au cours d'une réunion, fin septembre. Anne-Marie se veut plus optimiste, surtout à propos de l'arrivée de France services. « *Ça va faire beaucoup de bien ! Je rencontre beaucoup de personnes en grande difficulté avec les démarches administratives. Elles se sentent totalement exclues.* » En tout état de cause, l'ouverture de la nouvelle Maison des services ne laisse pas indifférent. Gageons que même les esprits les plus critiques finiront par l'adopter. En témoigne la proposition de Maguy au cours de la réunion de quartier : « *On devrait dire que c'est une Maison pour toutes et tous puisqu'elle porte le nom d'une femme !* »

Mathilda Brun



FRANCE SERVICES EMMÉNAGE

S'il s'agit d'une Maison des services et non d'une simple Maison pour tous (MPT), c'est parce qu'elle abritera non seulement les services habituels d'une MPT mais aussi ceux de France services.

Avec la disparition des antennes locales de plusieurs services administratifs – notamment la Caisse d'allocations familiales (CAF) – et la dématérialisation de

leurs démarches, l'arrivée de France services dans le quartier de Vilette-Quatre-Chemins est très attendue, notamment par les Albertivillariens les plus précaires, premières victimes de la fracture numérique, les seniors ou les personnes qui maîtrisent mal l'outil informatique, ou encore les étrangers qui ne parlent pas bien français. Ce guichet unique, qui permet d'être accompagné et conseillé par un médiateur numérique pour effectuer ses démarches administratives en ligne auprès des partenaires institutionnels adhérents du dispositif (CAF, Caisse primaire d'assurance maladie, France Travail, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Trésor public ou La Poste), existe depuis novembre 2022 à Aubervilliers.

Installé provisoirement à la MPT Berty-Albrecht, il déménage donc pour s'installer dans les locaux flambant neufs de la Maison des services Mahsa-Amini. L'équipe de trois agents affectés à France services sera épaulée par le conseiller numérique de la MPT. « *Ce projet ambitieux facilitera l'accès aux droits de tous et pourra remplir le rôle d'annexe de la Mairie, pour certaines démarches d'état civil par exemple* », commente Damien Bidal, adjoint au Maire délégué aux Affaires sociales. L'antenne de France services déjà assurée depuis deux ans à l'hôtel de ville, les mardis après-midi et vendredis matin sera maintenue en parallèle.



» Oubliés les immeubles dégradés, les terrains sont prêts pour les travaux ! Le démarrage du premier chantier, à l'angle des rues Schaeffer et du Moutier, est imminent. Ce premier lot comprend trois résidences dont l'une de près de trente logements en accession sociale à la propriété.

29 LOGEMENTS EN ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Les panneaux d'affichage public annonçant le lancement de la commercialisation ont été installés le mois dernier rue Schaeffer. Les 29 logements du futur programme baptisé « Elixir » qui sortiront de terre ne sont pas encore construits mais sont annoncés pour 2027. La vente sur plan est ouverte. Du studio au cinq pièces de plus de 100 m² en duplex, tous les appartements seront dotés d'un espace extérieur (terrasse ou balcon) et d'une place de parking (à partir du 3 pièces). La résidence disposera d'un jardin intérieur. « *En plein cœur de la ville, ces logements dédiés à la résidence principale sont proposés avec une TVA réduite de 5,5 %* », valorise Delphine Zarka-Moussin, directrice commerciale d'Immobilier 3F, promoteur en charge de ce projet et premier bailleur social français. Ce dispositif d'accession sociale à la propriété offre des garanties de rachat et de relogement en cas d'accident de la vie. Il comprend un accompagnement à la copropriété. « *Cette résidence s'adresse aux ménages des classes moyennes intermédiaires* », indique Delphine Zarka-Moussin. Elle est réservée à ceux dont les revenus se situent sous un plafond de ressources fixé par l'État à 87909 euros pour un ménage avec deux enfants par exemple. Le prix ? Il oscille entre 4600 et 5500 euros le mètre carré, parking inclus.

» <https://elixir.groupe3f.fr>



L'immobilier du centre-ville se modernise

Après le **relogement de tous les occupants** des immeubles insalubres et dégradés promis à la démolition, et la phase effective de destruction des bâtiments concernés, la **construction de nouveaux logements** est sur le point de débiter sur la **ZAC Centre-Moutier**.

Une nouvelle étape dans la mue du centre-ville commence. Dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Centre-Moutier, entre les rues du Moutier, Schaeffer et Ferragus, les premiers coups de pioche vont être donnés pour construire des logements neufs, en lieu et place des anciens immeubles dégradés. Sur ces terrains désormais nus, 6 nouvelles résidences sont au programme – soit 192 appartements –, avec des livraisons prévues à partir de 2027. « *Le projet comprend aussi la construction de commerces et de locaux d'activité, ainsi que la création et le réaménagement de voies piétonnes* », précise Julia Faure, responsable de mission à la direction de l'Habitat et du Renouvellement urbain pour le secteur d'Aubervilliers, au sein de

l'Établissement public territorial Plaine Commune, la collectivité qui coordonne les opérations en lien avec les élus de la Ville.

UN LONG PROCESSUS

Le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD), signé par la Ville pour rénover son centre-ville, a permis à Aubervilliers de bénéficier de financements de l'État, via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Comme le centre-ville de Saint-Denis, celui d'Aubervilliers est l'un des quarante quartiers bénéficiaires de ce programme retenus par décret en 2009 à l'échelle de toute la France. Deux périmètres d'aménagement sont alors définis, les ZAC Centre-Moutier et du Marcreux,

avec des îlots ciblés pour des opérations de démolition-reconstruction. Un long processus qui va durer 16 ans s'en suivra : déclaration d'utilité publique (DUP), acquisitions voire expropriations par les deux aménageurs désignés de l'ensemble des biens à démolir et relogement de tous les occupants disposant d'un bail de location. « *Sur la ZAC Centre-Moutier, les démolitions ont commencé il y a seulement un an et demi, une fois le dernier occupant relogé* », rappelle Julia Faure. Trente-sept ménages – le plus souvent occupant des logements insalubres – ont été relogés, avec un examen au cas par cas de leur situation. La plupart d'entre eux ont pu, conformément à leur souhait, rester à Aubervilliers, dans un contexte de forte demande de logement social et de longs délais d'attribution.

PLACE AU NEUF !

Les démolitions sont désormais achevées et les terrains sont prêts pour le démarrage des travaux. Dans les semaines à venir, le premier chantier mené par le bailleur social Immobilier 3F (I3F) va démarrer. Ce premier lot comprend trois résidences : l'une de près de trente logements en accession sociale à la propriété, à l'angle des rues Schaeffer et du Moutier (*lire encadré*), et les deux autres, respectivement

de 12 et 16 logements en locatif social, à proximité immédiate, à l'angle des rues du Moutier et du Goulet. Suivront un ensemble de 33 logements sociaux (bailleur LogiRep) sur l'îlot Moutier-Ferragus avec réaménagement du passage Henri Alleg, et deux résidences entre les rues du Goulet, Ferragus et Heurtault, où sera créée une nouvelle ruelle piétonne publique. Le critère de la qualité a été privilégié dans les choix architecturaux. « *Le grand entrepôt muré qui n'était pas très beau, à l'angle des rues du Moutier et Schaeffer, laissera la place à une belle façade*, ajoute Julia Faure. *Nous portons une attention particulière à la hauteur des bâtiments pour limiter l'effet de densité.* » Enfin, la rue du Moutier sera élargie et requalifiée pour faciliter la circulation piétonne.

UN CENTRE-VILLE PLUS AGRÉABLE

Un quartier avec des logements neufs et confortables où il fait bon circuler à pied ; tel est l'objectif visé à terme. Le centre-ville, desservi depuis 2022 par la ligne 12 du métro, sera renforcé par la ligne 15 à l'horizon 2031, après un gros chantier pour creuser les tunnels et construire la nouvelle gare à Mairie d'Aubervilliers. « *Le centre-ville se transforme. Un grand nombre de services, de commerces et d'espaces verts sont accessibles en moins de 15 minutes à pied* », fait valoir Delphine Zarka-Moussin, directrice commerciale de I3F, qui évoque, outre la proximité immédiate de la mairie, d'une école et d'un parc, « *des bords de canal réaménagés, un collège et un lycée, une ferme urbaine ou encore le théâtre La Commune.* »

Naï Asmar

Copropriétaires, vous n'êtes pas seuls !



La **mission habitat privé** de Plaine Commune **conseille et oriente les copropriétaires** qui rencontrent des problèmes de gestion. Un service peu connu qui peut rendre pourtant bien des services aux particuliers.

De quoi s'agit-il exactement ?

Des dettes de charges qui s'accumulent, des parties communes laissées à l'abandon... Quand une copropriété se dégrade, les problèmes surgissent de toutes parts et beaucoup de copropriétaires submergés baissent les bras, pour le pire. Depuis un an, la mission habitat privé de Plaine Commune sur le secteur Aubervilliers-La Courneuve a renforcé son équipe. Désormais composée de 5 personnes, elle conseille les copropriétaires qui rencontrent des difficultés de gestion de leur bien collectif, y compris ceux qui n'ont pas l'opportunité de bénéficier de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah), lancée en début d'année et dédiée aux copropriétés dites « dégradées ». Ce dispositif permet aux propriétaires concernés de bénéficier de compétences techniques (diagnostic, études...) pour réaliser des travaux et d'un soutien financier de l'État via l'Agence nationale de l'habitat (Anah) notamment. « L'Opah concerne 15 copropriétés par an sur les 80 ou 90 estimées comme étant "très fragiles" à

Aubervilliers. Si les aides financières ne peuvent être octroyées à tout le monde, on peut toujours, en revanche, apporter une aide à la gestion. Les copropriétés dégradées contribuent considérablement au mal-logement des Albertivillariens, en particulier celles du centre-ville. Toutes les solutions et les aides sont bonnes à prendre pour répondre à cette urgence », soutient Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers. Que peut faire la mission habitat privé pour aider les propriétaires albertivillariens, et qui sont-ils ?

POURQUOI SE FAIRE AIDER ?

Les ennuis peuvent commencer par une simple porte d'immeuble qui ferme mal ou par un ascenseur qui tombe en panne. En l'absence de réserves sur le compte commun des copropriétaires, les retards de travaux d'entretien s'accumulent, ouvrant la voie à des dégradations bien plus coûteuses à réparer. Ce scénario d'une copropriété qui se dégrade inexorablement, Julia Faure, responsable de la mission habitat d'Aubervilliers-La

Courneuve, le connaît très bien. Le plus souvent, l'aide financière pour effectuer les réparations nécessaires – lorsqu'elle est possible – arrive trop tard, c'est-à-dire bien après que la vie de l'ensemble immobilier a commencé à périlcliter. « Les propriétaires en difficulté que nous rencontrons ont très souvent des problèmes de gestion. Une copropriété mal gérée peut voter en Assemblée générale (AG) des travaux dont le montant n'est pas soutenable par rapport aux ressources des propriétaires et qui ne pourront donc jamais être réalisés », explique Julia Faure. « Les copropriétaires doivent savoir qu'ils peuvent nous solliciter, complète Sophie Lepers, chargée de mission au sein de cette direction. Nous pouvons les aider à organiser une AG, à réviser leur règlement de copropriété ou à changer de syndic et, plus généralement, à relancer une dynamique collective. »

AGIR À TEMPS

Acheter un appartement au sein d'une copropriété comporte des pièges qu'il

faut savoir éviter. Les agences immobilières et les notaires négligent parfois de préciser toutes les responsabilités et les dépenses qui incombent au futur propriétaire lors de l'acquisition d'un bien immobilier : charges courantes d'entretien, assurances, honoraires du syndic, appels de fonds pour réaliser des travaux, etc. Face à la complexité de la gestion immobilière, les propriétaires albertivillariens peuvent désormais compter sur les conseils avisés de professionnels neutres et ce, d'autant qu'ils sont nombreux à disposer de moyens très limités. En effet, à Aubervilliers, on estime à 20 % la part de propriétaires occupants qui vivent sous le seuil de pauvreté. Propriétaire et précaire ? C'est un profil plus courant qu'il n'y paraît, surtout dans les communes de la petite couronne vers lesquelles se replient les ménages, aux revenus souvent modestes, qui n'ont pas les moyens d'acheter à Paris. Comme tout le monde, ces propriétaires privés connaissent parfois des accidents de la vie qui peuvent entraîner une baisse conséquente de revenus. « En cas de difficulté, ils peuvent s'adresser à nous. Agir quand les problèmes sont encore surmontables permet d'éviter d'entraîner une copropriété vers une dégradation lente et parfois difficilement réversible », note Pierre Romain, chargé de mission à la mission habitat privé.

HALTE AUX SPÉCULATEURS IMMOBILIERS !

Quand plusieurs propriétaires rencontrent des difficultés financières, il est souvent compliqué d'entreprendre des rénovations d'importance dans un immeuble, surtout lorsque certains copropriétaires refusent délibérément de participer à l'effort collectif. Au-delà des marchands de sommeil, un nouveau type de petits investisseurs émerge : « Depuis quelques années, des particuliers investissent dans des copropriétés mal entretenues, voire dégradées, en spéculant sur la transformation du quartier et l'augmentation du prix de l'immobilier à Aubervilliers. Ils achètent des appartements pas chers, les louent jusqu'à couvrir leurs frais, puis revendent leurs biens quelques années après l'achat, sans avoir investi le moindre centime dans les travaux », déplore Julia Faure. Si la spéculation immobilière a longtemps été majoritairement le fait de grands groupes immobiliers, elle est désormais un moyen pour des petits investisseurs de se constituer un patrimoine à moindres frais. Une étude au niveau régional est en cours pour définir le profil de ces nouveaux bailleurs. « Quand on voit des copropriétés en difficulté dans lesquelles cinq propriétaires sur huit sont de "petits spéculateurs" de ce genre, on comprend pourquoi elles se sont dégradées », regrette Julia Faure.

Mathilda Brun

» Propriétaires en difficulté ? Besoin de conseils sur la gestion de votre bien ?

Prenez rendez-vous avec la mission habitat privé d'Aubervilliers-La Courneuve
Tél. (secrétariat) : 01 71 86 37 71



L'OMJA ET GÉNÉRATION COURT

Sorte de laboratoire d'initiation aux métiers du cinéma, Génération Court, né en 2006, donne la possibilité aux jeunes d'Île-de-France de 18 à 26 ans de réaliser, pendant une année, sous la houlette de professionnels du cinéma, leur premier court métrage. Basé à Aubervilliers, le projet invite les créateurs en herbe à s'exprimer sur le monde qui les entoure et favorise l'émergence d'une nouvelle vague de réalisateurs.

» Omja / Festival Génération Court
37-39, boulevard Anatole France
www.omja.fr
Tél.: 01 48 33 87 80
generationcourt@gmail.com

PASSEZ À L'ACTION

Pour la 3^e année consécutive, les Ateliers Varan, l'Omja et Génération Court organisent un atelier gratuit d'initiation à la réalisation de films documentaires à Aubervilliers. Au programme, 20 jours d'atelier durant lesquels chaque participant réalisera un film documentaire d'environ 10 minutes autour d'un thème commun et participera à la prise de son sur les tournages des autres participants.

À l'issue de cette formation, qu'elle a suivie l'année dernière, Ynès Yaka-Zerrouk a été retenue pour intégrer le parcours de formation à l'École des médias et du numérique, INA campus, en cette rentrée. À vous d'écrire la suite de cette saga!

- » Pour les jeunes de 18 à 28 ans
- » 20 jours (135 h) en discontinu, du 30 novembre 2024 au 12 janvier 2025
- » Formulaire à remplir en ligne avant le 14 novembre 2024 :



avec des mini-tournages thématiques. Nous étions encadrés par des formateurs et des intervenants extérieurs très à l'écoute qui répondaient à toutes nos questions », relate Ynès Yaka-Zerrouk. Au cours de cet atelier, l'apprentie documentariste conçoit son premier court-métrage autour d'une thématique imposée, « L'avenue de la République à Aubervilliers ». Intitulé *La Mi Tié*, l'œuvre de 13 minutes brosse le portrait d'une amie artiste. « À aucun moment de ma vie je n'aurais imaginé réaliser un documentaire. En temps normal, cette formation coûte très cher, mais grâce à l'Omja et aux subventions du dispositif Génération Court, je n'ai pas eu à dépenser le moindre euro », se félicite la jeune Albertivillarienne. Le film a été présenté lors du cycle de projections en plein air « Cinéma dehors », organisé par Les Laboratoires d'Aubervilliers, le 12 juillet dernier sur la dalle Villette.

FILMER L'INTIME

Peu après cet atelier, Ynès Yaka-Zerrouk, poussée par ses formateurs, se lance dans un stage d'approfondissement aux Ateliers Varan. Son objectif est clair : poursuivre son apprentissage, se perfectionner et se professionnaliser. De ces deux mois de formation, restera *Je voudrais pouvoir être égoïste*, son deuxième documentaire. 44 minutes qui relatent le quotidien de sa mère Meriem, aidante et aide-soignante. « J'avais envie de rendre hommage à ma mère et à sa profession. Ce film n'a pas été simple à faire car il est toujours délicat de mettre à nu la vie privée d'un de ses proches. Je devais trouver le juste équilibre entre le respect de l'intimité du travail de ma mère et la curiosité des spectateurs, indique Ynès Yaka-Zerrouk. Au début, mes formateurs étaient perplexes sur mon choix de sujet, compte tenu du temps qui m'était imparti. Je me suis battue pour l'imposer malgré sa complexité. »

PREMIER FESTIVAL

Bonne nouvelle! *Je voudrais pouvoir être égoïste* a été sélectionné en août dernier pour être projeté aux 40^e Rencontres de cinéma de Gindou (Lot), un festival qui soutient le cinéma d'auteur et les réalisateurs débutants.

« Participer à un tel événement était quelque chose de totalement nouveau pour moi. J'ai pu rencontrer de nombreux professionnels et échanger avec les spectateurs. Je n'ai eu que des retours positifs!, savoure la jeune réalisatrice albertivillarienne. Pour une première, je me suis sentie hyper à l'aise. J'ai été traitée sur un pied d'égalité avec des réalisateurs bien plus chevronnés que moi. » Ynès Yaka-Zerrouk a partagé les honneurs du public avec sa mère, qui a fait l'unanimité. « Je suis très fière d'avoir réalisé ce film. Tout est allé tellement vite, de mon premier atelier fin 2023 à mon premier festival neuf mois plus tard, réalise-t-elle. C'est fou! Je suis profondément reconnaissante envers les personnes qui m'ont aidée et soutenue. »

Galvanisée par ses expériences, la jeune femme s'est inscrite à l'INA Campus, l'école des médias et de l'audiovisuel, pour la rentrée scolaire 2024-2025. « J'ai hâte de découvrir les différents métiers techniques du cinéma. J'ai envie de diversifier mes compétences pour atteindre, à terme, la maîtrise globale de mes futures productions », conclut l'ambitieuse Albertivillarienne.

Quentin Yao Hoquante

Ynès Yaka-Zerrouk, réalisatrice en devenir

Elle a découvert le monde du **cinéma documentaire** presque par hasard, fin 2023. Depuis, la jeune femme de **19 ans** a déjà réalisé **2 films**. Des débuts en fanfare qui lui ouvrent des perspectives professionnelles inespérées.

La vie est faite de rencontres. Certaines paraissent anodines au premier abord mais peuvent pourtant changer une vie. Elles bousculent le quotidien, agissent comme un révélateur et font de changer de cap, emprunter une trajectoire insoupçonnée. Ynès Yaka-Zerrouk fait partie de ces chanceuses. « Je faisais du bénévolat au cinéma Le Studio. Un jour, Claire Fosse-Coupin, qui était assistante de production, me parle des Ateliers Varan », raconte la jeune femme. En quelques clics sur Internet, elle découvre que cette association propose des ateliers d'initiation au cinéma documentaire (lire encadré ci-dessus). Ce programme alléchant, organisé en partenariat avec l'Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers (Omja) via son projet Génération Court (lire

encadré ci-dessus) et cofinancé notamment par la Région Île-de-France et le ministère de la Culture, attise sa curiosité. « J'ai pu m'inscrire à cette formation et découvrir un univers passionnant. J'ai été immédiatement séduite, se rappelle Ynès Yaka-Zerrouk. Je faisais déjà de la photo avant cela. J'ai toujours été très sensible au pouvoir des images. »

SILENCE. MOTEUR. ÇA TOURNE!

La nouvelle apprentie réalisatrice et sept autres participants au stage découvrent les secrets de la profession en 3 semaines d'atelier réparties sur deux mois. « La formation portait sur la découverte du matériel technique, le maniement d'une caméra et le processus de réalisation. Puis nous avons mis ces nouvelles connaissances en pratique sur le terrain

Anita Blaze, une mousquetaire à Aubervilliers

Anita Blaze, **vice-championne olympique de fleuret féminin par équipes** à Tokyo en 2021, fête ses 33 ans ce mois-ci. Malgré des Jeux de Paris en demi-teinte, la jeune femme, qui s'est entraînée **de nombreuses années à Aubervilliers**, compte encore briller au plus haut niveau.

« **L'**escrime est un jeu. L'important est de ne pas se mettre de pression et de prendre du plaisir, y compris dans le sport de haut niveau. Il ne faut jamais baisser les bras. Il faut au contraire savoir surmonter les défaites, toujours se remettre en question, travailler et poursuivre son rêve. » La détermination, l'ambition et l'humilité de l'escrimeuse d'origine guadeloupéenne lui ont permis d'atteindre les sommets de l'escrime mondiale. À force de rigueur et de discipline, Anita Blaze s'est constituée un impressionnant palmarès au fleuret, tant en individuel que par équipes.

UNE ASCENSION FULGURANTE

Rien ne la prédisposait à s'entraîner à Aubervilliers. Lorsqu'elle arrive en métropole en 2008, Anita Blaze, 17 ans, originaire de Baie-Mahault en Guadeloupe, rejoint le pôle Espoirs du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (Creps) d'Aix-en-Provence. Naturellement douée pour l'escrime depuis ses 7 ans, quitter la Guadeloupe chère à son cœur est alors, pour elle, le seul moyen d'évoluer à haut niveau. Ses performances lui permettent d'intégrer l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) en région parisienne. Pour continuer sur sa lancée, la fleurettiste a besoin d'un club. Elle rejoint en 2010 le prestigieux Lagardère Paris Racing. Les résultats ne se font pas attendre : cette même année, Anita Blaze devient vice-championne du monde aux Championnats du monde junior à Bakou (Azerbaïdjan). En 2012, avec ses coéquipières du fleuret, elle obtient une belle 4^e place par équipes aux Jeux olympiques de Londres. Dès lors, les titres et les médailles en Coupe du monde, aux Championnats de France, d'Europe ou du monde, s'accumulent (voir encadré).

UN HEUREUX HASARD

C'est en rendant visite à sa sœur qui habite Aubervilliers que la championne décide, en 2016, de changer de club.

« Comme je suis proche de ma sœur, je passais beaucoup de temps à Aubervilliers. Ma nièce faisait de l'escrime au CMA Escrime [désormais fermé, NDLR]. J'allais la chercher là-bas. Ils avaient une section professionnelle. J'ai rencontré les dirigeants et ça m'a tout de suite plu », témoigne-t-elle. Éloignée des pistes à cause d'une double hernie discale, elle doit renoncer aux Jeux olympiques de Rio. Elle y rencontre surtout Wassila Redouane, ex-championne de France et championne d'Afrique de fleuret, qui devient sa maîtresse d'armes. À la rentrée 2017, elle la suit dans l'aventure de l'Aubervilliers escrime club (AEC), le tout nouveau club d'escrime. « Je m'entends très bien avec Wassila. Depuis que ma sœur est repartie vivre en Guadeloupe, je m'entraîne moins à Aubervilliers et beaucoup plus souvent à l'Insep mais je suis restée licenciée à l'AEC que je suis fière de représenter dans les compétitions nationales », affirme Anita Blaze.

UNE ALBERTIVILLARIENNE AUX JEUX OLYMPIQUES

Les qualités athlétiques d'Anita Blaze, son intelligence de jeu et son explosivité lui valent une place de titulaire au sein de l'équipe de France de fleuret aux Jeux de Tokyo en 2021. Défaite en individuel, elle remporte la médaille d'argent par équipes avec Ysaora Thibus, Pauline Ranvier et Astrid Guyart. « C'était incroyable ! Comme dans tous les grands rendez-vous, toute la Guadeloupe était derrière moi. J'en suis très reconnaissante. J'ai reçu aussi beaucoup d'encouragements à Aubervilliers. C'est une ville à laquelle je suis très attachée. Bien sûr, mon plus grand soutien, c'est celui de ma famille. Elle est ma source de motivation ; elle est présente dans la victoire comme dans la défaite, même si je la vois peu », reconnaît Anita Blaze. Le 19 juin dernier, à un mois et demi des Jeux olympiques de Paris, elle est victime d'une commotion cérébrale après un choc à la tête en compétition, lors des Championnats d'Europe à Bâle (Suisse). Évacuée en fauteuil roulant, sa participation aux Jeux est incertaine.



© DR (X2) avec l'aimable autorisation d'Anita Blaze

C'est sans compter sur le caractère bien trempé et la volonté de la championne. Remise sur pied, elle porte la flamme olympique lors du relais sur les quais du canal, entre Saint-Denis et Aubervilliers, le 26 juillet dernier et se voit désignée tireuse remplaçante lors de l'épreuve par équipes des JO. « J'aurais préféré être titulaire mais disputer un match sous la verrière du Grand Palais avec tout ce public en feu qui nous soutenait, c'était magnifique. Ça restera un des plus grands souvenirs de ma carrière ». Battues en quart de finale, les fleurettistes françaises sont tombées sur plus fortes qu'elles. Depuis les Jeux, Anita

Blaze a repris l'entraînement à raison de 35 heures par semaine pour être prête pour la première des 8 étapes de la Coupe du monde qui se tiendra à Tunis, du 21 au 23 novembre prochains. « L'heure de ma retraite n'a pas encore sonné. La carrière d'un sportif de haut niveau ne se définit pas forcément en fonction de l'âge mais plutôt du niveau des performances, de l'envie, du plaisir. Je suis encore dans le coup. J'espère être là aux Jeux olympiques de Los Angeles en 2028. J'aurai alors 36 ans », prévient-elle.

Michaël Sadoun



UN PALMARÈS EXCEPTIONNEL

Jeux olympiques

Par équipes : 🥈 2021 (Tokyo)

Championnats de France

Individuel : 🥇 2013, 2015

🥈 2014

Championnats d'Europe

Par équipes : 🥇 2012, 2013, 2019, 2023

🥈 2015, 2018

Championnats du monde

Par équipes : 🥇 2013

🥈 2015, 2018, 2022

Jeux mondiaux militaires

Individuel : 🥇 2019

Épreuves de Coupe du monde :

Individuel : 🥇 2022 (Tauber, Allemagne)

🥈 2024 (Turin, Italie)

Aubervilliers soutient (toujours) les entrepreneuses

Le dispositif Entreprendre au féminin revient pour la 3^e année consécutive, fidèle à son objectif : **réduire les inégalités femmes-hommes** qui perdurent dans l'entrepreneuriat. Pour ce faire, un cycle d'**ateliers** thématiques axés sur la création d'entreprise, un **forum** professionnel dédié et un **concours** sont organisés.

Les femmes sont aussi nombreuses que les hommes (70 %) à percevoir la création d'entreprise comme une opportunité de carrière et à envisager de quitter le monde du salariat pour lancer leur propre activité professionnelle. Pourtant, selon le baromètre Ifop 2024 pour l'Observatoire de Bpifrance Création, seuls 39 % des créateurs d'entreprises sont des créatrices. Ce pourcentage grimpe à 45 % pour les auto-entrepreneuses. « À Aubervilliers, nous voyons émerger chaque année une pléthore de très beaux projets. Nous rencontrons des femmes motivées, pleines d'envie et de dynamisme, mais une majorité d'entre elles abandonnent avant d'atteindre leur but, regrette Deborah Bigot, coordinatrice emploi-insertion et responsable de la Mission Emploi à la Ville. Les raisons sont nombreuses et variées : précarité, sentiment d'illégitimité, peur de l'échec ou du risque économique inhérent à tout projet entrepreneurial. »

DES ATELIERS POUR BIEN CONSTRUIRE SON PROJET

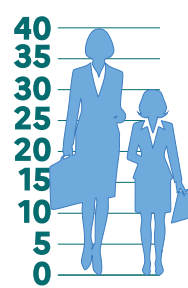
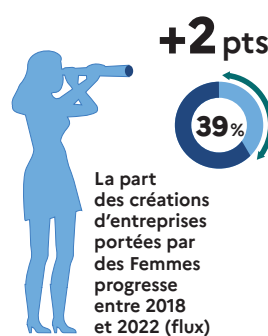
Avec Entreprendre au féminin, organisé pour la troisième année consécutive, la Ville entend contribuer à mettre les femmes porteuses d'un projet d'entreprise sur un pied d'égalité avec leurs homologues masculins. Le dispositif comprend trois volets. Tout d'abord, des ateliers thématiques organisés entre les 1^{er} et 17 octobre derniers à La Parcelle, le nouveau jardin culturel du 19M. La moitié des 6 ateliers proposés ont été coanimés par l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) et La Maison de l'initiative économique et locale (La Miel), association spécialisée dans l'accompagnement à la création et au développement des très petites entreprises (TPE) sur le territoire de Plaine Commune. Une vingtaine de participantes ont suivi un premier atelier sur la singularité de l'entrepreneuriat féminin, un second sur la réalisation d'une étude de marché et un troisième sur les spécificités de la micro-entreprise. La Miel a en

outre organisé deux autres réunions sur la communication d'entreprise : création de visuels (logos, flyers, cartes de visite, vidéos...) et l'utilisation des réseaux sociaux. « L'objectif était de faire découvrir aux participantes des outils gratuits et intuitifs, utiles aux indépendants, comme la plateforme de design Canva », explique Lydia Tazamoucht, directrice de La Miel. Le cycle formateur s'est achevé par un atelier sur le financement de son projet d'entreprise, animé par des professionnels de l'Adie. L'occasion de rappeler que, dans certains cas, la Ville propose aux Albertivillariennes porteuses de projets une aide financière de 400 à 800 euros pour lever certains freins à la création d'entreprise (passer son permis de conduire ou acheter du matériel par exemple). Pour que la garde des enfants ne soit pas un obstacle à la participation des mères de famille, la Municipalité a proposé aux participantes un mode de garde gratuit, avec l'aide du service municipal de la Petite Enfance.

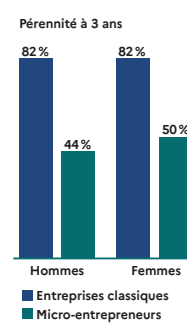
UN CONCOURS POUR SE MOTIVER

La Municipalité organise, en plus des ateliers, un concours qui récompense les meilleurs projets locaux. Il est ouvert à toutes les femmes qui résident à Aubervilliers ou y ont domicilié une entreprise depuis moins de deux ans. Si vous souhaitez vous y inscrire, il ne vous reste que quelques jours ! La date limite de dépôt des dossiers est fixée au

Démographie des entreprises



30% de femmes CEOs ou (co-)fondatrices au sein du programme French Tech 2030



31 octobre 2024. Il suffit pour cela de remplir un formulaire en ligne et d'y joindre un certificat d'immatriculation de votre entreprise (extrait Kbis ou d'immatriculation au Registre national des entreprises), un certificat d'assurance et un relevé d'identité bancaire au nom de l'entreprise. Vous pouvez y ajouter un *business plan* (plan de développement), une vidéo de présentation, des photos de vos produits, etc. Trois prix (2 500 euros, 2 000 euros et 1 500 euros) seront décernés aux lauréates sélectionnées par un jury composé de Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle, de la coordinatrice Emploi-insertion de la Ville ainsi que d'experts de l'Adie et de La Miel. L'an dernier, il a plébiscité le projet de food-truck de spécialités maliennes de Fanta Kanouté et, en 2022, le site de vente de

vêtements et d'accessoires de mode faits main La Marline, présenté par Marline Arunachalam.

UN FORUM POUR S'INFORMER ET ÉCHANGER

Les prix seront remis le 26 novembre prochain, à L'Embarcadère, en clôture du forum Entreprendre au féminin. « Environ 80 femmes intéressées par l'entrepreneuriat sont venues l'an dernier, rappelle Deborah Bigot. Nous espérons franchir la barre de la centaine de visiteuses cette année. » Il faut dire que le programme est alléchant : le Groupement de Créateurs animera un atelier intitulé « Passer de l'idée au projet » (durée 1 h 30). Pour se détendre et glaner des idées, un petit village de créatrices locales, installé au milieu du forum, côtoiera les stands des exposants. Un éventail de structures de développement, d'accompagnement et de financement des entreprises sera présent de 9 h 30 et 13 h. De quoi créer une émulation, faire des rencontres et échanger avec des professionnels avant, pourquoi pas, de se faire masser, maquiller puis photographier par un professionnel pour son futur site !

Christophe Dutheil

» Concours Entreprendre au féminin : <https://shorturl.at/z8z7o>



Pour des réservations plus efficaces

La mise en place d'un nouveau système d'inscription à la restauration scolaire et aux activités péri- et extrascolaires soulève des **inquiétudes chez certains parents d'élèves**. Ce dispositif simple et accessible est pourtant **indispensable pour un service public de qualité**. On vous explique tout.

En phase de test depuis le mois de mars dernier, le système de réservation de la cantine et des centres de loisirs est devenu obligatoire pour tous les enfants de maternelle et d'élémentaire à partir de la rentrée scolaire de septembre 2024. Il permet à la direction Enfance Jeunesse de connaître à l'avance le nombre d'enfants présents à la pause déjeuner et dans les centres de loisirs. C'est à la fois une mesure de lutte contre le gaspillage alimentaire (200 repas non consommés sont jetés quotidiennement), mais aussi économique (chaque repas

jeté fait perdre 13 € à la collectivité) et efficace (gestion optimisée du nombre d'encadrants adapté aux besoins réels pour mieux accueillir les enfants).

UNE DÉMARCHE SIMPLE

L'inscription de votre enfant à la cantine ou à une activité péri- ou extrascolaire se fait simplement et rapidement via le portail Famille Agora+ à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone. Si vous n'avez pas de compte personnel, vous pouvez en créer un en quelques clics depuis le site de la Ville (*QR code ci-contre*). Une fois connecté, vous choisissez l'activité et les jours souhaités. Vous devez impérativement respecter les délais de réservation et/ou d'annulation : au moins 7 jours à l'avance pour la restauration scolaire et la garderie périscolaire, au moins 21 jours à l'avance pour les petites vacances en centres de loisirs, et avant fin mai pour les vacances d'été en centres de loisirs. Une fois votre choix validé, vous recevez une confirmation par courriel. En cas d'imprévu ou de changement de dernière minute, vous pouvez contacter la cellule de réservation par courriel ou par téléphone (*coordonnées ci-contre*). Si votre choix est stable pour toute l'année, vous avez la possibilité de réserver une semaine type sur plusieurs mois. Votre tarif habituel, calculé selon votre quotient familial, vous sera facturé pour l'activité choisie. Pour permettre à chacun de se familiariser avec la plateforme, la phase test est prolongée à minima jusqu'en janvier 2025. Une

3 QUESTIONS À



KARINE FRANCKET,
MAIRE
D'AUBERVILLIERS

« Nous avons été à l'écoute des préoccupations des parents »

En quoi la mise en place de ce système de réservation de la restauration scolaire et des activités péri- et extrascolaires était-elle indispensable ? Il est essentiel pour améliorer l'encadrement quotidien de nos enfants par les services dédiés, tout en renforçant leur sécurité. Il permet non seulement d'optimiser les ressources humaines, mais aussi de réduire le gaspillage alimentaire, générant ainsi des économies significatives. Cet argent est réinvesti dans nos écoles, en particulier dans leur rénovation et leur modernisation. Il ne s'agit pas d'exclure qui que ce soit. C'est pourquoi des procédures flexibles ont été pensées pour s'adapter aux situations imprévues et que chaque enfant ait toujours accès aux services dont il a besoin. Ce système est mis en place dans un grand nombre de villes voisines et je ne vois pas pourquoi il ne serait pas adapté à Aubervilliers.

Que pouvez-vous dire aux parents qui sont inquiets face à ce nouveau dispositif et notamment au sujet du surcoût compensatoire ? Depuis son lancement au printemps 2024, notre objectif a toujours été que ce dispositif serve l'intérêt général. Nous avons été à l'écoute des préoccupations des parents, ce qui nous a conduits à reporter l'entrée en vigueur du surcoût compensatoire initialement prévu en septembre. Nous continuons de suivre des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour ajuster le dispositif. L'accompagnement des familles commencé en mars se poursuit, et je remercie chaleureusement les parents qui nous ont fait des retours constructifs, nous aidant à améliorer l'outil et le soutien proposé.

Existe-t-il des quotas d'accueil dans les centres de loisirs comme le dénoncent certains parents d'élèves ? Il n'existe aucun quota ! Uniquement des jauges de sécurité qui définissent le nombre d'encadrants nécessaires pour garantir une prise en charge des enfants dans de bonnes conditions. Le système de réservation renforce cette sécurité. Si un centre est complet, nous réorientons l'enfant vers une structure voisine. Nous faisons le nécessaire pour que ces situations restent rares, surtout pour les plus jeunes. Mais la sécurité des enfants reste notre priorité. Ce dispositif garantit une meilleure organisation en évitant des situations de surcharge, tout en optimisant les ressources et en limitant le gaspillage dans les cantines.

fois l'outil maîtrisé par le plus grand nombre, un surcoût compensatoire de 1 € par activité sera rajouté au tarif habituel en cas d'absence non expliquée.

LA MUNICIPALITÉ VOUS ACCOMPAGNE

Afin de faciliter vos démarches et dans le cadre de son programme de lutte contre la fracture numérique, la Ville d'Aubervilliers met gratuitement à la disposition des parents une connexion Wifi et des ordinateurs dans les centres de loisirs, les Maisons de l'enfance et les Maisons pour tous (MPT). Pour les personnes qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, les conseillers numériques des MPT sont là pour vous accompagner pas à pas dans l'utilisation du portail Agora+. N'hésitez pas à les solliciter.

Michaël Sadoun

» Direction Enfance Jeunesse
31-33 rue de la Commune de Paris
Cellule de réservation
Tél : 01 48 39 50 19
Courriel : poleresaj.dej@mairie-aubervilliers.fr



Un opticien s'installe au Montfort

Avec **ADNOOptique**, le quartier du Montfort dispose enfin d'un magasin d'optique. Une bonne nouvelle pour les habitants en demande de ce type de commerces de qualité. Son propriétaire, **Adnan Ulas**, est un Albertivillarien pur souche !

Le nouveau magasin se situe au 116, rue Hélène-Cochennec, à deux pas d'une boulangerie, d'un café, d'une boucherie et d'un petit supermarché. Un emplacement stratégique qu'Adnan Ulas, qui a grandi dans la rue Charles-Tillon toute proche, n'a pas choisi par hasard : « Je suis opticien. Après avoir exercé en tant que salarié, je voulais m'installer à mon compte. J'avais repéré ce local vacant. Sur les conseils d'un commerçant du quartier, j'ai contacté le service Commerce de la Ville, qui m'a orienté vers l'OPH d'Aubervilliers, propriétaire des lieux. Ils ont accueilli favorablement mon projet et m'ont fait confiance. »

La boutique de 50 m², entièrement rénovée et au design soigné, contribue à la revitalisation du quartier et répond à un réel besoin. « Nous sommes ravis de cette installation car il n'y avait pas d'opticien dans ce secteur, se réjouit Dominique Dandrieux, adjoint au Maire

délégué au Commerce et à l'Artisanat. La Municipalité, en partenariat avec l'OPH, cherche à répondre à la demande des habitants de disposer d'une offre de commerces variés et à faciliter leur implantation. »

DU 100 % SANTÉ AUX MARQUES BRANCHÉES

Le nouvel opticien du Montfort se distingue par son offre qualitative : en plus d'une large palette de montures de grandes marques, il propose un important éventail de modèles « 100 % santé » (entièrement pris en charge par la Sécurité sociale). « Certains confrères choisissent de limiter au maximum les modèles de ce type pour inciter les clients à déboursier davantage, indique Adnan Ulas. Ce n'est pas ma philosophie. Je veux proposer des solutions à tous, quels que soient leurs revenus. » L'opticien du Montfort propose aussi à ses clients une deuxième



paire à 1 euro, comme les grandes enseignes. Il n'est pas avare de conseils grâce à ses compétences et son sens du commerce.

UN PROFESSIONNEL À L'ÉCOUTE

Toujours souriant et à l'écoute, Adnan Ulas a l'optique dans le sang. « J'ai découvert ce métier quand j'étais encore au collège, à Aubervilliers. J'avais effectué mon stage de 3^e chez un opticien de Bobigny. J'avais adoré!, se rappelle-t-il. C'est comme ça que j'ai choisi de poursuivre mes études en bac pro optique-lunetterie au lycée

polyvalent André-Sabatier de Bobigny. » Une fois son BTS opticien-lunetier en poche, Adnan Ulas a fait ses armes pendant 7 ans au sein d'une grande enseigne d'optique au Blanc-Mesnil, avant de revenir s'établir à Aubervilliers, sa ville natale qu'il connaît parfaitement. « J'espère fidéliser la clientèle du Montfort, mais aussi des cités proches, celles du 112, rue Hélène-Cochennec, de Robespierre et du Pont blanc », ambitionne-t-il. C'est tout le mal que nous lui souhaitons !

Christophe Dutheil

Comment réjouir sainement ses papilles

La **Fête de l'alimentation** s'est déroulée au parc Stalingrad **mardi 15 octobre** dernier. Elle a proposé aux enfants (mais aussi aux adultes) des animations et des ateliers autour du plaisir de bien manger.

La Fête de l'alimentation a vu le jour en juin 2023. Elle existait auparavant depuis 2018 sous le nom de « Fête des fruits et légumes frais » et découlait d'un partenariat entre le pôle Promotion de la santé de la Ville et l'association interprofessionnelle agricole de producteurs Interfel. « L'idée de cette première initiative était de promouvoir la saisonnalité, d'inciter les habitants à consommer des fruits et de légumes, mais aussi de faire le

lien entre une alimentation saine et la prévention des cancers », raconte Sandrine Labarrère, chargée de projet santé-nutrition au pôle Promotion de la santé. À la fin de ce partenariat, la Ville a souhaité continuer malgré tout à promouvoir le bien manger.

La Fête de l'alimentation a un double objectif : valoriser une alimentation durable, saine et équilibrée, et mettre en lumière la dimension plaisir de l'alimentation en incitant les publics à faire usage de leurs sens (le goût bien sûr, mais aussi l'odorat, le toucher, la vue). De nombreux partenaires locaux, en particulier des associations, viennent animer des ateliers ou montrer leurs savoir-faire : CultiCime (maraîchage écologique en milieu urbain) ou l'épicerie Vrac (réseau d'achats

en commun en circuits courts de produits issus de l'agriculture biologique ou paysanne).

DES ATELIERS FESTIFS ET LUDIQUES

Cette année, la Fête de l'alimentation était jumelée avec la Semaine du goût (14-20 octobre). Les enfants des écoles élémentaires de la Ville ont participé à des ateliers sur le goût et ont révisé les bases d'une alimentation équilibrée. Tout un travail de sensibilisation avait d'ailleurs été fait en amont auprès des élèves. Pour compléter le volet ludique des ateliers, une exposition expliquait la formation du goût. D'autres ateliers étaient consacrés à l'alimentation en général. L'association La Sauge a initié les visiteurs aux plantations et a proposé une vente d'herbes aromatiques. Plaine Commune a animé une activité pour promouvoir la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le pôle Promotion de la santé, via le programme local Nutrition santé, a proposé un quiz aléatoire autour de

l'alimentation grâce à une roue de questions à faire tourner. Les deux diététiciennes de l'association Miam, basée à Neuilly-sur-Marne, ont cuisiné en direct devant les participants. Enfin, les sportifs en herbe ont pu fabriquer de délicieux jus de fruits à la force des jambes en pédalant sur le désormais fameux vélo-smoothie.

INFORMER ET RASSURER

Ce rendez-vous festif a aussi été l'occasion pour les Albertivillariens de poser des questions sur la nutrition. « Les gens sont en demande de conseils et d'informations pratiques, indique Agnès Rumpler, diététicienne-nutritionniste au pôle Promotion de la santé et au Centre municipal de santé (CMS). Ils veulent aussi – et surtout – être rassurés. Le cadre de la Fête, plus détendu et informel que celui d'une consultation, facilite ces échanges. Quant à nous, notre objectif est de détricoter les idées reçues, et de rappeler que l'alimentation doit rester un plaisir! »

Lise Lefebvre



Le bien-être des jeunes au cœur du projet Mosaïque



UN LIEU, MAIS SURTOUT DES LIENS

Depuis sa création en 1995, Mosaïque a soutenu et accompagné de nombreux jeunes Albertivillariens, a tissé des liens avec une multitude de partenaires associatifs, de professionnels de santé ou du monde éducatif, et travaille avec les différents services municipaux d'Aubervilliers. En presque 30 ans, la structure s'est créé un réseau conséquent avec tous ces acteurs. « Pendant la période du Covid, Mosaïque a joué un rôle important de support et de soutien avec des distributions de repas et des suivis médicaux. Après la crise sanitaire, nous avons également fait de la médiation dans les quartiers et des interventions dans les collèges. Le but de nos actions, c'est de faire en sorte que les jeunes Albertivillariens puissent trouver leur place dans notre société », résume Malik Khoudirat, éducateur spécialisé.

Créé en 1995, Mosaïque est un **Point accueil écoute jeunes (PAEJ)**, piloté par le service Prévention et Éducation pour la Santé. Il a pour objectif d'**accueillir**, d'**informer** et d'**orienter** les jeunes de 11 à 17 ans, quels que soient leur parcours, leurs besoins et leurs difficultés.

Mal logement, précarité, déscolarisation... Dans les années 1990, la Ville, inquiète des conditions de vie difficiles dans le quartier Vilette-Quatre Chemins, a créé Mosaïque, une petite structure municipale entièrement dédiée au bien-être des jeunes Albertivillariens. « Beaucoup de jeunes vivaient dans des appartements insalubres. La situation économique de leurs parents était souvent très fragile et certains d'entre eux avaient tourné le dos à l'école », rappelle Malik Khoudirat, éducateur spécialisé en charge du dispositif Mosaïque. « L'objectif initial de Mosaïque, lorsque nous nous sommes installés dans ce quartier, était d'offrir une aide aux jeunes en mettant à leur disposition un lieu où ils pouvaient prendre une douche, laver leurs affaires et parler de leur quotidien avec un professionnel. »

LIBÉRER LA PAROLE

Mosaïque est avant tout un lieu de parole libre, gratuit, anonyme et exclusivement réservé aux adolescents. Ce temps d'échange confidentiel peut être individuel, avec la présence d'un ou de plusieurs éducateurs, ou collectif, en groupe de parole libre ou encadré par un professionnel. C'est également un lieu d'information, de prévention, de sensibilisation et d'orientation, ouvert sur la

vie dans la ville. « Nous sommes là pour accompagner les jeunes sur tous les sujets qui les touchent et les concernent comme les problématiques liées à la santé, les violences, les sentiments amoureux et la sexualité, l'hygiène corporelle, les addictions, le sommeil ou encore la nutrition », explique Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé. Lorsque cela s'avère nécessaire, les jeunes peuvent être orientés vers des associations et/ou des professionnels spécialisés pour prendre le relais.

ÉCOUTER, QUESTIONNER, AIDER

Le travail de ce PAEJ, cofinancé par la Ville d'Aubervilliers, la Caisse d'allocations familiales (CAF) du 93 et le département de la Seine-Saint-Denis, est essentiel et contribue à la prévention des conduites à risque des adolescents. « Prendre le temps d'écouter les jeunes qui viennent nous voir pour évoquer les souffrances qu'ils éprouvent nous permet d'avoir un œil sur leur santé psychique. Nous essayons de comprendre d'où viennent ces souffrances et comment y remédier », indique Emma Silhol, chargée de mission Santé jeunes à Mosaïque. Les deux responsables de la structure font le même travail sur les questions de violences, de décrochage social ou scolaire, de comportements autodestructeurs ou conflictuels, de ruptures familiales,

d'addiction aux drogues ou à l'alcool, etc. Mosaïque n'est pas pour autant un centre social ou médical. « Nous encourageons l'adolescent à se questionner sur les raisons de son mal-être et concourons à trouver des solutions. C'est un processus long mais qui fait ses preuves », ajoute Emma Silhol. Mosaïque met à disposition des jeunes tous les outils nécessaires pour les aider à se sentir bien dans leur corps, dans leur tête et dans leur environnement, qu'il soit familial, amical ou scolaire.

AU-DELÀ DES MOTS ET DES MAUX

Chaque année, Mosaïque propose également des projets pour aider les adolescents à comprendre et surmonter leurs tourments. En septembre 2023, à l'initiative de la mission Diversité Inclusion de la Ville, Emma Silhol et Malik Khoudirat ont accompagné des ateliers de sensibilisation aux discriminations, animés par une professeure d'histoire-géographie. Des dizaines de jeunes y ont pris part jusqu'en février 2024. Certains ont également pu bénéficier d'une visite guidée du Quartier latin sur le thème du « Paris Noir », à la découverte des grandes figures intellectuelles, artistiques et politiques africaines et afro-américaines de la capitale. « Par le biais de ces activités gratuites, nous les incitons à réfléchir sur le

monde qui les entoure et leur ouvrons des horizons. Cela nous permet aussi de créer du lien entre nous », ajoute Emma Silhol.

Historiquement, le PAEJ était installé au 22, rue Henri-Barbusse. Au fil du temps, les locaux étaient devenus vétustes. Pour mieux remplir sa mission et accueillir le public dans de bonnes conditions, la structure a déménagé en 2023 au 12, rue Paul-Bert. « Depuis ce déménagement dans un local plus spacieux, nous proposons de nouveau des temps de parole en même temps qu'un petit déjeuner gratuit avec des céréales, des tartines et du jus de fruits. Chaque matin, nous accueillons une trentaine de jeunes, se réjouit Malik Khoudirat. Les petits déjeuners instaurent une nouvelle dynamique propice à la discussion qui nous permet de tisser un lien de confiance et de mieux accompagner les jeunes sur le long terme. Les horaires sont volontairement décalés par rapport au temps scolaire pour affirmer l'importance de l'école. »

Quentin Hoquante

» Point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) Mosaïque

12, rue Paul-Bert
Petits déjeuners/temps de parole :
les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h à 9h
Accueil et écoute du lundi au vendredi,
de 16h30 à 19h30
Tél. : 01 48 33 79 55
Courriel : mosaïque@mairie-aubervilliers.fr



1

© DR



2



3



4

» 1. Irène Espinouse a fêté ses 104 ans

Mercredi 2 octobre, la doyenne de la ville Irène Espinouse, soufflait ses 104 bougies! Le Maire, Karine Francllet, est venue à la résidence Salvador Allende lui souhaiter un bel anniversaire.

» 2. Journée portes ouvertes au Centre de secours d'Aubervilliers

Samedi 14 septembre, la caserne des pompiers ouvrait ses portes afin de faire découvrir le métier de sapeur-pompier à travers des ateliers et des animations. Les enfants, ravis, ont pu monter à la grande échelle et dans les véhicules, et essayer la lance à incendie.

» 3. 4. Cycle & collect: 100 km de solidarité

Lundi 14 octobre, le Maire, Karine Francllet, a rejoint les 100 participants du Conseil local des jeunes (CLJ) lors des 40 derniers kilomètres de leur traditionnel trajet entre Provins et Aubervilliers. Cette 4^e édition de Cycle & Collect avait pour but de sensibiliser au don du sang et à la drépanocytose.

» 5. Réunion publique sur la future gare du Fort d'Aubervilliers

Mercredi 2 octobre une réunion publique destinée à présenter la future gare de la ligne 15 s'est tenue à l'Espace Renaudie, en présence du Maire, Karine Francllet, et de Damien Bidal, adjoint au Maire délégué aux Transports.

» 6. Opération « Coup de propre »

Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, était présente (à droite sur la photo) avec Jérôme Legendre, adjoint au Maire délégué à la Propreté, lors de l'opération « Coup de propre » organisée le 16 octobre. L'objectif principal de cette initiative était de nettoyer les rues, de faire disparaître les dépôts sauvages et de rappeler aux habitants les règles de collecte des déchets.

© DR



6



7



5

» 7. 8. 9. Aubervilliers engagée autour d'Octobre rose

Samedi 12 octobre, au parc Stalingrad, de nombreuses actions de sensibilisation au dépistage du cancer du sein étaient proposées par le service Promotion de la santé. La course des victoires, encadrée par les éducateurs sportifs de la Ville et en présence de Karine Francllet et Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé (au centre sur la photo 7), a rassemblé de nombreux participants.

» 10. 11. Journées européennes du patrimoine

Vendredi 21 et samedi 22 septembre, les Aubervilliersiens ont pu explorer la richesse du patrimoine de la ville, entre les 20 ans du musée précaire Albinet, les portes ouvertes des nombreux ateliers d'artistes, dont celui de Rachid Khimoune... Des visites auxquelles Karine Francllet et Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture, ont activement participé (ici, photo 10, à l'Institut national du patrimoine et, photo 11, aux Souffleurs commandos poétiques).



10



11



© Émilie Hautier



9

© Émilie Hautier

» 12. 13. Forum de la rentrée

Les Albertvillariens étaient au rendez-vous le 14 septembre au parc Stalingrad, pour le traditionnel Forum de la rentrée. Ils ont pu y découvrir les activités proposées par les associations de la ville, mais aussi prendre part à des ateliers et des jeux autour de l'écoresponsabilité. Karine Franclet et de nombreux élus (photo 12, au centre, Sandrine Désir et Khourtout Sacko) étaient présents.

» 14. Hommage à Samuel Paty et de Dominique Bernard

Lundi 14 octobre, au lycée Le Corbusier, Karine Franclet et le préfet de Seine-Saint-Denis étaient présents aux côtés des enseignants et des élèves de l'établissement pour rendre hommage aux deux enseignants assassinés par des terroristes islamistes.



8

© Émilie Hautier



12



14

© DR



13

Centre aquatique Camille-Muffat : l'héritage olympique

Les Jeux olympiques et paralympiques achevés, les infrastructures pérennes construites pour les compétitions ou les entraînements constituent le legs le plus visible pour les villes qui en ont bénéficié.

À Aubervilliers, le centre aquatique Camille-Muffat ouvre prochainement ses portes aux habitants.

Venez assister à son inauguration !



» L'élégant bâtiment de bois et de verre situé au cœur du nouvel écoquartier du Fort d'Aubervilliers abrite deux bassins de 50 et 25 m de longueur.



« **L**a Seine-Saint-Denis ne compte que 39 piscines pour 1,7 million d'habitants. Je me suis battue pour que cette piscine puisse voir le jour et nous sommes fiers de disposer aujourd'hui d'un tel équipement sur notre territoire. Après les Jeux olympiques, le moment est venu d'en faire profiter pleinement les Albertivillariens. J'invite tous ceux qui le souhaitent à venir assister à l'inauguration du centre aquatique Camille-Muffat », se réjouit Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers.

L'élégant bâtiment de bois et de verre situé au cœur du nouvel écoquartier du Fort d'Aubervilliers abrite un bassin aux dimensions olympiques (50 m), composé d'un fond et de murs mobiles permettant de le diviser en deux, et un bassin d'apprentissage polyvalent de 25 m. Construit selon les dernières normes environnementales (performances énergétiques optimisées, toit végétalisé, matériaux bas carbone...), le centre aquatique Camille-Muffat a été homologué pour l'accueil de compétitions de natation régionales, nationales ou internationales. Mais surtout, il profitera aux habitants, aux associations sportives et aux publics scolaires.

PROGRAMME ÉPOUSTOUFLANT

L'inauguration du centre aquatique aura lieu mercredi 6 novembre à 14 h. La cérémonie est gratuite, ouverte à tous sans réservation, dans la limite des 500 places disponibles dans les gradins. Les spectateurs assisteront à une démonstration de natation synchronisée en duo des sœurs jumelles Charlotte et Laura Tremble, médaillées de bronze aux championnats d'Europe en 2022 et 4^e aux Jeux

olympiques de Paris 2024. Dans la foulée, les deux médaillés olympiques de bronze du relais 4x100 m 4 nages, Maxime Grosset (crawl) et Yoann Ndoye-Brouard (dos), accompagnés de Carl Aitkaci, champion de France sur 100 m brasse et Ethan Dumesnil, 3^e sur 100 m papillon aux championnats d'Europe junior 2024, tenteront d'établir un record sur la distance. « Les spectateurs assisteront à une vraie course contre la montre. Les nageurs seront parfaitement affûtés et au top de leur forme à peine rentrés des 19^e championnats de France Élite en petit bassin à Montpellier. Ce ne sera pas une simple démonstration mais un vrai spectacle ! », assure Anne-Sophie Le Paranthoën, directrice des Sports à la Ville d'Aubervilliers.

HOMMAGE À CAMILLE MUFFAT

Après la performance, place à l'hommage à Camille Muffat (voir encadré ci-dessous) avec un relais symbolique composé

de ses coéquipières en équipe de France, Ophélie-Cyrielle Étienne et Mylène Lazare, 3^e du relais 4 x 200 m nage libre aux Jeux olympiques de Londres en 2012, d'amis de la nageuse disparue, comme Malia Metella, vice-championne olympique du 50 m nage libre, Sébastien Rouault, double champion d'Europe sur 800 m et sur 1 500 m nage libre, ou l'ancien capitaine de l'équipe de France, Fabien Gilot, triple médaillé du relais 4 x 100 m nage libre aux Jeux olympiques et Pékin, Londres et Rio. Le relais de 32 personnes comprendra également des journalistes et des enfants du CMA natation. Les parents et la sœur de Camille Muffat seront présents. Après une nouvelle démonstration de natation artistique, en individuel cette fois, Karine Franclet, Maire d'Aubervilliers, remettra un don de 5 000 euros à l'association Petits Princes, engagée auprès des enfants malades. « Camille Muffat était très investie en faveur des enfants

touchés par le cancer. Ce don est une manière d'honorer son combat et sa mémoire », rappelle Anne-Sophie Le Paranthoën.

NAGEUR ET CITOYEN

À 15 h 30, Karine Franclet lancera l'opération « Nageur et citoyen », un programme créé en 2019 par l'ancienne nageuse française Sophie Kamoun qui vise à apprendre à nager aux enfants de 6 à 9 ans. Les sportifs se remettront à l'eau pour donner une première leçon de natation à 80 enfants d'Aubervilliers, issus des centres de loisirs élémentaires, de l'École municipale des sports (EMS) et du CMA natation qui profiteront des conseils de ces moniteurs de prestige. En début de séance, chaque enfant se verra remettre gratuitement un sac à dos contenant un bonnet de bain et des lunettes. Dans le cadre de ce dispositif de prévention de la noyade soutenu par la Fédération française de natation (FFN) et la Caisse d'Épargne, les enfants bénéficieront de 10 séances d'apprentissage pour se familiariser avec l'eau. « Cette opération permettra d'améliorer le taux d'obtention de l'attestation "savoir nager en sécurité" (ASNS) que les élèves doivent obtenir lors de leur cursus scolaire. En Seine-Saint-Denis, 74 % des élèves ne savent pas nager à l'entrée en 6^e. C'est bien plus que la moyenne nationale », rappelle Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport. Après un temps d'échanges et de dédicaces entre les enfants et les nageurs, la cérémonie s'achèvera à 17 h 30. La piscine sera, elle, ouverte au public début décembre.

CAMILLE MUFFAT, UN DESTIN BRISÉ

Le centre aquatique d'Aubervilliers a été nommé Camille Muffat en hommage à la nageuse française décédée tragiquement en 2015. Spécialiste de la nage libre, la pensionnaire de l'Olympic Nice Natation domine les bassins de 2005 à 2014. Triple médaillée olympique sur 400 m nage libre (or), 200 m (argent) et en relais 4 x 200 m (bronze) aux Jeux de Londres en 2012, championne du monde sur 200 m en 2010, elle est considérée comme une des plus grandes nageuses françaises. Après sa retraite sportive en juillet 2014 à seulement 24 ans, la jeune femme participe en Argentine au tournage de l'émission Dropped pour TF1. L'hélicoptère dans lequel elle se trouve en compagnie du boxeur Alexis Vastine et de la navigatrice Florence Artaud entre en collision avec un autre hélicoptère et s'écrase. Il n'y a aucun survivant. Des images d'archives de sa carrière seront diffusées lors de la cérémonie d'inauguration du centre aquatique.



Les boulistes du Théâtre sont de retour !

Avis aux passionnés ! Deux ans après leur fermeture en raison de la reconstruction du gymnase Guy-Môquet, les terrains de **pétanque** et de **sport-boules** (ou boule lyonnaise) situés à proximité s'apprêtent à rouvrir.

Autre bonne nouvelle, les joueurs disposeront désormais de **deux club-houses avec buvette**.

Le soleil est généreux en cette fin d'après-midi du 17 septembre 2024. Plus qu'un simple îlot de verdure, les bouledromes attenants au tout nouveau gymnase Guy-Môquet, voisins du terrain multisports et du théâtre La Commune, offrent un coin de sérénité où il fait bon flâner et discuter. Plus d'une centaine de joueurs albertivillariens, pratiquant la pétanque ou la boule lyonnaise, sont venus célébrer la réouverture prochaine des terrains et assister à l'inauguration des bâtiments annexes (deux club-houses distincts équipés chacun d'un bar) construits par la Ville au profit des deux clubs municipaux d'Aubervilliers : le CMA Pétanque du Théâtre et le CMA Boules lyonnaises, fréquentés essentiellement par des retraités.

ESPACES DE CONVIVIALITÉ

« En 2022, la Ville n'a pas eu d'autre choix que de fermer ces terrains dans le cadre de la démolition et de la reconstruction du gymnase. Les boulistes ont craint de voir leurs terrains disparaître, mais nous avons tenu notre engagement, se félicite Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport. Les terrains ont été conservés et nous sommes ravis de pouvoir inaugurer ces club-houses. Ils offrent un espace de convivialité supplémentaire aux joueurs des deux clubs. Seniors pour la plupart, ils sont demandeurs de lieux où se retrouver. » Les bouledromes, idéalement situés, voient passer toutes les générations d'Albertivillariens qui se rendent au city-stade, au gymnase, au conservatoire en face, au théâtre La Commune ou encore au parc Stalingrad. « Cet emplacement central joue un rôle essentiel pour tisser du lien social et intergénérationnel », note Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, venue inaugurer le nouvel ensemble.

UNE PATIENCE RÉCOMPENSÉE

Même si le terrain de boules reste à refaire, les boulistes ne cachent pas

leur satisfaction. « Ça fait deux ans que l'on attend ce moment », rappelle Bruno Fattorosi, le président du CMA Boules lyonnaises qui jouait auparavant au minimum deux ou trois heures tous les après-midi. À l'instar de ses comparses Charles et Michel, impatients de pouvoir lancer leur première boule. « Nous avons refait à neuf le terrain de pétanque mais le terrain de boules reste à faire. Il sera prêt d'ici quelques semaines, assure Luc Richard, directeur de projet des équipements olympiques à la Ville. Nous devons encore désherber, rajouter du sable et réinstaller les clôtures. » Du côté du CMA Pétanque du Théâtre, l'un de ses membres, Nordine Kebdi, est content même s'il regrette le rétrécissement du terrain de pétanque, rendu nécessaire par l'emprise du nouveau gymnase et des deux club-houses. « Pendant la durée des travaux, certains de nos licenciés sont partis jouer sur d'autres terrains, notamment à Casanova et Gabriel-Péri, voire pour certains dans d'autres villes, regrette-t-il. Mais j'ai bon espoir qu'ils reviennent car le nouveau terrain est

très bon et l'ambiance du club particulièrement conviviale. Nous sommes réputés pour l'organisation de nos nombreux et sympathiques tournois ! »

En dehors des compétitions locales, les boulistes du CMA Pétanque du Théâtre et du CMA Boules lyonnaises participent régulièrement aux championnats de France organisés par la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) ou par la Fédération française de pétanque et jeu provençal (FFPJP). Nordine Kebdi espère d'ailleurs que les petites marges dégagées par la toute nouvelle buvette grâce à la vente de boissons non alcoolisées permettront au club de prendre en charge une partie des frais de transport et d'hébergement des boulistes qui participent à ces événements nationaux.

Christophe Dutheil



» Le bouledrome est réputé pour ces nombreux et sympathiques tournois.



» De g. à dr., Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport, Bruno Fattorosi, président du CMA Boules lyonnaises, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et Nordine Kebdi, membre du CMA Pétanque du Théâtre, ont inauguré les nouveaux club-houses.

LA BOULE LYONNAISE, UNE VARIANTE DE LA PÉTANQUE

Une partie de boule lyonnaise ou « sport-boules » se dispute en 13 points gagnants sur un terrain rectangulaire délimité de 27,5 mètres de long sur 2,5 à 4 m de large, divisé en trois zones. Les joueurs disposent de boules de couleur bronze, un peu plus grandes et plus lourdes que les boules de pétanque classiques. Comme la pétanque, ce sport peut se jouer en individuel (un contre un) ou par équipe (de deux à quatre joueurs). Il consiste à envoyer le plus de boules possible près d'un but : le cochonnet en bois (appelé aussi « petit » ou « bouchon »), comme à la pétanque. Mais il se distingue par des règles spécifiques sur le tir et le marquage : le joueur dispose ici d'une zone de 5 mètres pour prendre de l'élan avant d'effectuer son tir. Il est notamment interdit d'entraîner le cochonnet ou les boules adverses sur plus de 1,5 m en pointant avec sa boule. Pour être valide, la boule d'un joueur ne doit pas non plus tomber hors d'un cercle de 50 cm de diamètre autour de son objectif annoncé.

LES DIFFÉRENCES		
LA PÉTANQUE	13	LA BOULE LYONNAISE
70,5 à 80 mm	DIAMÈTRE	90 à 110 mm
0,6 à 0,8 kg	POIDS	0,7 à 1,3 kg
25 à 35 mm	TAILLE DU BUT	32 à 37 mm

AuberMédiation dialogue pour réparer le lien social



» Les médiateurs en maraude s'assurent de la tranquillité dans les rues d'Aubervilliers.

Chaque soir, les médiateurs d'AuberMédiation vont **à la rencontre des habitants**, préviennent les situations de tension, résolvent les conflits de voisinage et créent du lien avec les personnes isolées. Avec beaucoup d'humanité, ils œuvrent à la **pacification de l'espace public**.

Ce soir d'octobre, un homme âgé appelle sur le portable d'AuberMédiation : « J'entends une machine à coudre très bruyante à côté de chez moi. Elle fonctionne toutes les nuits jusqu'au matin. » Adil, chef d'équipe des médiateurs de nuit, promet un passage de l'équipe le soir même. Un peu plus tard, avenue du Président-Roosevelt, une femme se plaint auprès de l'équipe en maraude de disputes avec l'un de ses voisins, contrarié par les cris des enfants qui jouent au ballon au pied de leur immeuble. « Nous allons discuter avec les uns et les autres, demander aux enfants de respecter certains horaires et au bailleur pourquoi le terrain de jeu a fermé », détaille le chef d'équipe. Le même soir, rue André Karman, dans un recoin à flanc d'immeuble, un jeune

homme est allongé sur une couverture, le regard perdu. Les deux médiateurs en maraude, Hasnaâ et Hamoud, le tirent un instant de sa solitude. « Comment t'appelles-tu ? Depuis combien de temps dors-tu ici ? » Le ton est direct et amical. Le jeune homme tente un sourire, répond brièvement. Hasnaâ contacte une association qui pourra lui apporter de quoi manger un peu. Le premier contact est établi, les médiateurs repasseront pour s'assurer que tout va bien.

Comme Adil, Hamoud et Hasnaâ, quatorze médiateurs et deux chefs d'équipe effectuent leur tournée dans la ville comme tous les soirs, du mardi au samedi, de 17 h à minuit, voire à 1 heure du matin. Les médiateurs arpentent les rues, traversent les parcs, visitent les

halls et les parkings des résidences HLM ou les abords des entreprises.

LEUR MISSION : LA TRANQUILLITÉ

AuberMédiation, créé en 2013, est un groupement d'intérêt public (GIP) réunissant la Ville, des bailleurs (l'Office public de l'Habitat, la régie immobilière de la Ville de Paris, Immobilière 3F, Seqens et Antin Résidences) et des entreprises privées (Hôtel Ibis, Auchan, Mc Donald's). « C'est un dispositif fédérateur essentiel. La médiation sociale est le deuxième pilier après la police municipale sur lequel s'appuie la Municipalité pour améliorer la tranquillité publique », souligne Ling Lenzi, adjointe au Maire déléguée à la Prévention et la Sécurité, et présidente du GIP. Les médiateurs opèrent une veille sociale et viennent en aide aux personnes en détresse (isolement, marginalisation, errance, instabilité psychologique, consommation de produits psychoactifs...), interviennent dans les conflits de voisinage, repèrent les situations d'incivilités ou de tensions (regroupements en pied d'immeuble, nuisances sonores...). Leur mission est de désamorcer les conflits par le dialogue, et l'apaisement. Enfin, ils assurent une veille technique sur le parc des bailleurs (ascenseur en panne, fuite d'eau, dégradation d'un hall ou de caves...) ou sur la voie publique (dépôts sauvages d'encombrants...) et bien sûr alertent les secours en cas d'urgence (incendie, accident...).

DIALOGUER DANS LE RESPECT

Au fil des maraudes, une proximité et une relation de respect entre les médiateurs de nuit et les habitants s'est installée. « Cela nous permet d'intervenir efficacement, même dans des situations compliquées. Si nous percevons une tension qui risque de dégénérer dans un regroupement de jeunes, nous allons leur parler, tenter de leur faire prendre conscience des conséquences de la violence pour eux et pour les autres. Nous avons permis d'éviter de très nombreuses bagarres », explique Adil. Les médiateurs connaissent d'autant mieux le terrain

que nombre d'entre eux résident (ou ont résidé) à Aubervilliers, comme Hasnaâ, en poste depuis quatre ans « par goût du social et par envie d'aider les autres. »

ÉQUIPEMENT ET FORMATION

Les signalements sont souvent le fait des habitants, de la police municipale ou des bailleurs. Les médiateurs ont récemment été équipés d'un logiciel sur leur smartphone qui leur permet de géolocaliser en temps réel chaque intervention. En plus d'un gain de temps, l'application offre une vision globale de l'activité de l'équipe, avec une cartographie et des statistiques. « Leur bilan est très positif. AuberMédiation figure parmi les dispositifs sur lesquels nous comptons pour garantir la tranquillité des Albertivillariens. Nous menons une politique équilibrée entre prévention et répression », assure Ling Lenzi. Les médiateurs bénéficient désormais d'une formation complète (gestion du stress et des conflits, premiers secours...), sanctionnée par un diplôme de médiateur social, et préparent activement la certification Afnor pour valoriser leur métier et faire reconnaître le professionnalisme de la structure. Évidemment, la médiation sociale a ses limites. « Nous nous heurtons parfois à des problèmes liés aux situations de précarité ou à la santé mentale, face auxquels nous sommes malheureusement impuissants. Et certains problèmes ne relèvent pas de notre compétence », précise Hicham Chiki, directeur de la structure.

AuberMédiation accompagne aussi des événements festifs de la Municipalité, des bailleurs sociaux, des opérations de la Mission locale, de l'Omja ou du Conseil local des jeunes (CLJ). « Leur présence rassurante est souvent dissuasive et désamorce bon nombre d'incivilités », pointe Ling Lenzi. Depuis cet été, elle est partenaire de l'association Sine Qua Non, qui organise un jeudi par mois la Course pour l'égalité à travers la ville. « Ils nous aident à établir le parcours et le départ se fait devant leurs locaux », précise Leila Mahri, responsable du développement à l'association. Pour nous qui travaillons sur la réappropriation de l'espace public par les femmes via le sport, c'est une ressource particulièrement précieuse. » Enfin, les médiateurs de nuit et les jeunes du CLJ participent ensemble depuis 3 ans à la Nuit de la solidarité qui vise à recenser les personnes sans-abri présentes sur le territoire d'Aubervilliers.

Naï Asmar



Avec Ville des Musiques du Monde, entrez dans la transe !

» La chanteuse somalilandaise Sahra Halgan était l'une des artistes invitées pour la soirée d'ouverture du festival.



Depuis le 11 octobre et **jusqu'au 16 novembre** prochain, le festival Ville des Musiques du Monde, en itinérance à travers plus de **20 villes de Seine-Saint-Denis**, explore les musiques et les danses qui mettent le corps et l'esprit « en transe ». Un voyage au cœur de rythmes et de sons quasi mystiques...

Depuis sa création en 1997, le festival Ville des Musiques du Monde abolit les frontières et rassemble autour de grands moments populaires à travers les musiques et les danses issues de toutes les cultures du monde. Le thème de la transe sera le fil conducteur de cette 28^e édition et se déclinera selon des modes d'expression très variés traduisant la multiplicité des significations qu'ils véhiculent. De l'état hypnotique provoqué par certains rythmes ou mélodies répétitives, à la dimension mystique de ces compositions, du spectacle au rituel, en passant par la polysémie du préfixe « trans- », porteur de l'idée d'évolution, de transformation et de transmission, les possibilités sont infinies. « Le thème de la transe raconte beaucoup de choses, explique Kamel Dafri, directeur du festival. Il a une dimension universelle, ne serait-ce que parce qu'il fait référence à la fois à une forme d'élévation spirituelle et de lâcher prise. » Foisonnante, la programmation propose des bals, des concerts, des spectacles (dont certains sont conçus comme des

rituels), mais aussi des ateliers, des tables rondes, des workshops, un concert pédagogique et des conférences. Les musiques, les danses et les traditions de nombreux pays seront à l'honneur cette année. « Nous avons réuni dans cette programmation des styles de musiques très variés. Les festivaliers découvriront aussi bien des inspirations traditionnelles que des tendances électroniques plus actuelles. Parfois les deux entremêlées ! », dévoile Kamel Dafri. Cette édition 2024 prend la forme d'un véritable voyage musical d'Haïti à la Sibérie, en passant par Madagascar, la Sicile et l'Occitanie.

DES TEMPS FORTS POUR TOUTES LES OREILLES

À l'image de l'association Ville des Musiques du Monde et de son vaisseau amiral Le Point Fort d'Aubervilliers, véritable épice du festival, la programmation de cette cuvée 2024 fait la part belle au brassage des influences et des traditions musicales à travers ces moments festifs. Le week-end

d'ouverture était dédié à l'émission culte de Radio Nova Néo Géo (diffusée de 1992 à 2023). Sa célèbre animatrice, Bintou Simporé, avait carte blanche pour faire découvrir la Sono mondiale, c'est-à-dire la world music, tout au long de 7 heures d'émission au son de dj sets électrisants. L'émission s'est conclue par le lancement de Sono mondiale radio, une webradio dédiée aux musiques du monde. Le Bal rital (le 2 novembre) qui mêle les styles et les genres va faire danser les spectateurs (comme ce fut le cas le 12 octobre dernier avec le Teknibal). Le week-end d'ouverture s'est achevé le 13 octobre avec le concert au Point Fort de Surnatural Orchestra, orchestre de jazz-rock groovy et déjanté où chaque musicien dirige l'ensemble à tour de rôle ; un groupe hors normes qui a visiblement décidé d'abolir les frontières entre les genres !

Par ailleurs, le Point Fort accueillera pour la première fois le 7 novembre prochain la finale de la 8^e édition du Prix des

musiques d'ICI. Les six finalistes de ce concours créé pour repérer et valoriser musiciens et chanteurs issus des diasporas, et les artistes des régions de France avec qui ils collaboreront. Chacun fera découvrir son univers musical. Le trio Elektre, entre rebetiko grec et reggaeton, et le groupe Dendena, avec son gnawa algérien aux accents blues rock et reggae, seront en lice en finale pour représenter l'Île-de-France.

TRANSMISSION ET RITUELS

La transhumance des moutons de la coopérative parisienne Les Bergers urbains, accompagnée par de nombreuses fanfares dont Les Fabriques orchestrales juniors d'Aubervilliers et la Batucada des collèges Jean-Moulin et Gabriel-Péri a été un autre temps fort du festival, samedi 12 octobre dernier. Tous ont déambulé depuis le métro Fort d'Aubervilliers jusqu'au Point Fort. « Cette transhumance est un moyen pour nous de souligner la dimension nomade du festival », commente Kamel Dafri. Après la transgression des genres musicaux et des frontières, la notion de transmission (qui joue sur la dualité du mot « trans- ») domine aussi cette édition 2024, avec un concert pédagogique le 15 octobre dernier, de Diwan de Biskra, du nom d'un rituel thérapeutique pratiqué dans les communautés gnawas d'Afrique subsaharienne. Des élèves du collège Gabriel-Péri et du lycée Le Corbusier ont pu participer à un atelier chant et percussions, puis assister au concert. Un moment singulier qui tenait du rituel, parfaitement dans le thème spirituel de la transe. Ce sera également le cas des ateliers de danses proposés, l'un consacré aux danses soufies (derviches tourneurs), lundi 28 octobre, l'autre aux danses chamaniques, mardi 29 octobre, animé par Altana, une danseuse sibérienne. Un autre atelier, sous la houlette du chorégraphe camerounais Zora Snake, sera consacré aux rituels dansés issus des traditions des peuples bamiléés. Au Point Fort, le soir du 31 octobre – Halloween oblige –, il proposera également, avec le cinéaste expérimental Vincent Moon, le spectacle Le Ciel en bas - Danse macabre, une transe visuelle et sonore qui explorera les rituels funéraires.

À travers tous ces moments uniques, festifs, électrisants, c'est avant tout le lien social qui est recherché : « Via le thème de la transe, nous avons voulu valoriser la fonction thérapeutique et sociale de la musique », explique le directeur du festival. De quoi multiplier les rencontres, danser et oublier ses soucis !

Lise Lefèbvre

» Retrouvez toute la programmation du festival : <https://shorturl.at/4N4ra>

Le cimetière d'Aubervilliers poursuit sa transformation

Manque de place, concessions échues, tombes délabrées, ambiance lugubre... Pendant des années, le cimetière communal d'Aubervilliers a été peu entretenu. **Repris en main depuis 3 ans** par le service des Affaires funéraires, il va connaître une nouvelle étape de sa transformation avec l'**extension du columbarium**.



» Le columbarium est un espace cinéraire d'inhumation composé de cases (ou de niches). Il permet d'accueillir les urnes funéraires.

La Municipalité avait déjà investi 80 000 euros ces deux dernières années pour réaliser, comme le prévoit la réglementation, les travaux nécessaires à la reprise des concessions échues et non renouvelées. Pour cet automne, elle lance un nouveau projet afin de proposer aux familles albertivillariennes une offre funéraire plus complète. « L'espace disponible dans le cimetière est limité et, en milieu urbain, nous ne pouvons pas l'agrandir comme cela se fait à la campagne. Nous sommes contraints d'en optimiser la gestion. Le columbarium, qui permet d'accueillir les urnes funéraires contenant les cendres des défunts ayant opté pour la crémation de leur corps, est une

solution qui présente de nombreux avantages », explique Alexandre d'Héret, directeur de la Relation aux usagers à la Mairie d'Aubervilliers.

RÉPONDRE À LA DEMANDE DES USAGERS

Bien qu'interdite par certaines religions, l'incinération est de plus en plus prisée par les familles lors du décès d'un proche (lire encadré). Un constat confirmé par Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée aux Affaires funéraires : « Nous faisons face à une demande croissante et significative d'emplacements dans le columbarium du cimetière communal ». Cependant, les 114 places

que compte cet espace dédié dans le cimetière sont toutes occupées. « Malgré quelques reprises envisagées de concessions échues, il n'y a plus de place. Et parce que nous nous devons d'offrir un lieu digne et respectueux aux familles qui choisissent la crémation, nous avons décidé d'agrandir le columbarium actuel », justifie l'élue.

NOUVELLES INSTALLATIONS

La Ville a investi 20 000 euros pour accoler trois colonnes de 6 cases à celles existantes. Les travaux, réalisés par les Pompes funèbres générales (PFG) d'Aubervilliers, seront achevés fin octobre. Chacune des 18 niches pourra accueillir entre une et trois urnes (comme pour un caveau familial), soit une capacité d'accueil de plus de cinquante urnes. Aucune réglementation ne régit la forme du columbarium (colonnes, mur, sphère, pyramide...). Celui d'Aubervilliers prend la forme de petites colonnes sobres en granit, dans la continuité de la ligne esthétique actuelle. L'ensemble remodelé sera accessible le 1^{er} novembre prochain. « La Toussaint est un moment important pour les familles qui veulent honorer leurs chers disparus. Elles pourront désormais le faire dans un nouvel espace agrandi, propice au recueillement et à la mémoire des défunts », indique Marie-Françoise Messez. Les règles d'octroi d'une case de columbarium répondent aux mêmes critères que pour une concession classique. Le défunt doit être décédé à Aubervilliers, ou y être né, ou y être domicilié. L'emplacement de l'urne est concédé à la famille du défunt pour une durée de 10 ou 15 ans (les tarifs sont disponibles sur le site internet de la Ville). La réservation des nouvelles cases sera ouverte dès la Toussaint et un accompagnement mis en place pour guider les familles dans leur choix. Un jardin du souvenir permettant de disperser les cendres de leurs défunts est aménagé. Aubervilliers ne dispose en revanche pas de crématorium. « Jusqu'à maintenant, faute de place, nous étions obligés d'orienter les personnes qui voulaient inhumer leurs défunts incinérés vers le cimetière intercommunal. Nous pourrions désormais offrir un

service public funéraire de qualité qui réponde à tous les souhaits d'inhumation », se félicite Marie-Françoise Messez.

UN CIMETIÈRE PLUS VERT

En parallèle de l'extension du columbarium, la Municipalité, en partenariat avec la direction de l'Environnement, s'est engagée dans la renaturation du cimetière. Une étude environnementale est en cours pour définir le meilleur moyen de restaurer un écosystème dans cet espace très minéralisé. « Nous allons transformer les allées, planter du gazon, des arbres, des bosquets, des fleurs. La présence de la nature apportera une atmosphère plus apaisante, propice au recueillement et au deuil des familles », assure Alexandre d'Héret. La Ville a par ailleurs rejoint la Mission hérisson qui vise à recenser la population de hérissons d'Europe, une espèce menacée. Pour cela, elle a installé un dispositif d'observation de l'animal dans le cimetière (voir Les Nouvelles d'Auber n° 80). La revégétalisation du cimetière, associée à des mesures spécifiques (création d'abris naturels, de corridors végétaux comme des haies pour permettre la circulation des petits animaux, décloisonnement du cimetière, etc.), permettra de favoriser la biodiversité du site.

Le nouvel agent d'entretien et de surveillance du cimetière a entièrement nettoyé les annexes du cimetière et vidé des locaux parfois encombrés de matériel ou de détrit. « Il a fait un travail extraordinaire qui mérite d'être souligné. Désormais, les Albertivillariens ont un cimetière plus propre, plus en harmonie avec la nature et plus agréable », conclut Marie-Françoise Messez.

Michaël Sadoun

LA CRÉMATION DE PLUS EN PLUS PLÉBISCITÉE

Si elle concernait moins de 1 % des décès en 1980, elle représente aujourd'hui 40 % des inhumations. Cette solution funéraire répond à des enjeux d'ordre économique (obsèques moins coûteuses), écologique (les cendres ne polluent pas et certaines urnes sont même biodégradables), philosophique (certaines personnes ne sont pas à l'aise avec l'idée d'être enterrées) ou pratique (les cimetières urbains sont surpeuplés et les places se font rares).

Mon journal municipal et moi...

Événements, services publics, travaux, animations...

À Aubervilliers, votre avis compte! Aidez-nous à mieux cerner vos habitudes de lecture des Nouvelles d'Auber et vos attentes. Participez à son amélioration et son évolution, donnez votre avis!

Vous sentez-vous bien informé sur ce qu'il se passe dans votre ville ?

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non
- Sans opinion

Quels moyens utilisez-vous pour vous informer sur l'actualité de votre ville ?

- Le magazine municipal, *Les Nouvelles d'Auber*
- Les affiches sur les panneaux administratifs
- Les panneaux électroniques d'information
- La page Facebook d'Aubervilliers
- La page Instagram d'Aubervilliers
- Le site internet d'Aubervilliers
- L'application smartphone d'Aubervilliers
- Le bouche-à-oreille
- Les groupes d'entraide des habitants sur Facebook
- La presse locale
- Les réunions publiques
- Les réunions de quartier

Qu'appréciez-vous dans la communication municipale d'Aubervilliers ?

Qu'est ce qui, selon vous, devrait être amélioré dans la communication municipale ?

Lisez-vous régulièrement *Les Nouvelles d'Auber* ?

- Oui, chaque numéro
- Oui, de temps en temps
- Rarement
- Jamais
- Je ne le reçois pas

Quels thèmes souhaiteriez-vous y voir abordés en priorité ?

- Vie économique (nouveaux commerces...)
- Travaux
- Vie des quartiers
- Transition écologique
- Enfance/Jeunesse
- Sport/ Vie associative
- Culture
- Les grands projets
- Les événements de la ville

Vous préférez lire votre journal :

- En version papier
- En version numérique, sur votre ordinateur ou votre téléphone

Si vous avez des idées, suggestions ou questions, faites le ici :

Dans quel quartier habitez-vous ?

Votre profession :

- étudiant
- salarié
- entrepreneur
- profession libérale
- en recherche d'emploi
- retraité
- autre

Votre âge : 15-25 ans 26-40 ans 41-50 ans +50 ans

Vous êtes : un homme une femme



Vos réponses à ce sondage peuvent être déposées dans l'urne mise à disposition à cet effet à l'accueil de l'hôtel de ville, ou envoyées par courrier à Service Communication, 7 rue Achille Domart, 93300 Aubervilliers. Vous pouvez aussi répondre en ligne en flashant ce QRcode :



Autres remarques :

■ Spectacle
■ Sport

15 OCTOBRE

Fête de l'alimentation
Parc Stalingrad
8h30

Conversation en français
Ainsi que les 22 et 29 octobre
Maison des Langues et des Cultures
14h30

Diwan de Biskra
Dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde
Le Point Fort d'Aubervilliers
14h30
Gratuit - sur réservation

Atelier de conversation
Ainsi que le 30 octobre
Apprentissage du français pour adultes
Médiathèque Saint-John Perse
15h

Café numérique: Questions et réponses
Ainsi que le 22 octobre
Temps d'échange et de découvertes numériques. N'hésitez pas à venir avec vos appareils.
Médiathèque Saint-John Perse
18h

Atelier d'aide au numérique
Ainsi que les 15, 22 et 29 octobre
Éclaircir les mystères de l'informatique
La Blague
19h

16 OCTOBRE

Soutien scolaire
Ainsi que les 23 et 30 octobre
La Blague
14h30

À quoi jouent les mathématiciennes ?
La Compagnie Terraquée vous invite à faire connaissance avec Sophie Germain, mathématicienne autodidacte
Médiathèque Paul Éluard
15h
Inscription conseillée - DÈS 8 ans

Atelier de pratique théâtrale
Tous les mercredis avec la compagnie Étincelles
Pour ados de 12 à 15 ans
Salle Danielle Casanova
15h45
Inscription payante pour l'année

Atelier Français langue étrangère Niveau intermédiaire
Ainsi que les 23 et 30 octobre
La Blague
17h

17 OCTOBRE

Course pour l'égalité
Événement gratuit, mixte et ouvert à tous pour promouvoir la confiance et l'égalité dans l'espace public
Devant les locaux d'Aubermediation
19h

18 OCTOBRE

Atelier de conversation « Paroles de femmes »
Ainsi que le 25 octobre
Maison des langues et des cultures
10h

Journées Pro
Ainsi que le 19 octobre
POUSH vous invite à visiter les ateliers de ses 270 artistes
POUSH
de 14h à 20h
Gratuit-sur inscription

■ Conférences
■ Vie municipale

Grammaire et syntaxe

Ainsi que le 25 octobre
Maison des Langues et des Cultures
14h30

Exposition collective Censure
dans le cadre du Festival Visions d'exil
Jusqu'au 16 novembre
POUSH
14h
Visite à la demande, sur inscription

Art et Politique #1
Spectacles et DJ set
18h
Villa mais d'Ici

Orchestre Symphonique #1 - Échange franco-allemand
CRR 93 Jack Ralite
19h
Gratuit-sur réservation

Soul of Gnaroots
Auberkitchen
20h

La Cinémathèque idéale des banlieues du monde
Projection du film « *Rengaine* » de Rachid Djaidani
Laboratoires d'Aubervilliers
20h
Entrée libre - sur réservation

19 OCTOBRE

Journées de l'Architecture
Visite du Campus Condorcet
10h
Sur réservation

Pollution des océans
Ateliers participatifs
Médiathèque Paul Éluard
10h30
À partir de 7 ans

Lectures monstrueuses
Médiathèque Saint-John Perse
10h45
À partir de 4 ans

Jouons au mahjong
Médiathèque Henri Michaux
14h
Pour adultes

Jeux de société
Médiathèque Paul Éluard
15h
Tout public

Groove'n Flow
Danses et musiques urbaines: ateliers, performances, échanges...
Le Point Fort d'Aubervilliers
17h
Entrée libre

Dany Boon
L'Embarcadère
20h30

20 OCTOBRE

Journées de l'Architecture
Visite à vélo / Femmes et architectes: elles font la ville
à 10h et 13h
Gratuit - sur réservation

21 OCTOBRE

Journées AEMDT 24 -
Association des enseignants de musiques et danses traditionnelles
Jusqu'au 23 octobre
Conférences et tables rondes, ouvertes aux enseignants et aux passionnés
CRR 93 Jack-Ralite
9h30

■ Théâtre

22 OCTOBRE

Atelier de la Toussaint
Ainsi que les 24 et 25 octobre
Atelier cuisine suivi d'un goûter
Les Poussières
14h
Entrée libre et gratuite
Tout public - à partir de 8 ans

23 OCTOBRE

Atelier d'initiation à la BD
Ainsi que le 30 octobre
Création d'une planche de bande dessinée sur le thème des monstres avec Romain Dutter
Médiathèque Paul Éluard
15h
Sur inscription - à partir de 8 ans

Atelier d'écriture
Ainsi que les 24, 25 et 26 octobre
Création littéraire avec l'auteur Yann Appery
Médiathèque Saint John Perse
15h
À partir de 6 ans

De la parfumerie L.T. Piver à POUSH, découverte patrimoniale et olfactive
POUSH
17h
Gratuit - sur réservation

Festival Alimenterre
Projection du documentaire « *La Dernière Graine* » d'Andréa Gema
Les Poussières
20h
Gratuit - réservation conseillée

25 OCTOBRE

Jakkar
Auberkitchen
20h

26 OCTOBRE

« Zingaro... 40 ans » Les chevaux Voyageurs
Ainsi que le 27 octobre
Théâtre équestre Zingaro
10h30
Sur réservation

Séance jeux de société spéciale "monstres"

Médiathèque Paul Éluard
15h
Tout public

Alison Wheeler - La Promesse d'un Soir
L'Embarcadère
20h30
Billetterie en ligne

27 OCTOBRE

Grand marathon de Saint-Denis
Départ de Saint-Denis à 8h-arrivée au Stade de France

Histoires Communes: Le Bal des monstres
par Noémie Truffaut
Médiathèque Saint John Perse
15h
À partir de 6 ans

Faiz Ali Faiz + Rana Gorgani & Habib Meftah
Dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde
Théâtre La Commune
18h

■ Exposition

28 OCTOBRE

Masterclass danse soufie
Faiz Ali Faiz + Rana Gorgani & Habib Meftah
Dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde
Le Point Fort d'Aubervilliers
19h
Billetterie en ligne

29 OCTOBRE

Atelier danse de Sibérie
Le Point Fort d'Aubervilliers
14h (ateliers enfants) et 19h (atelier adultes)
Billetterie en ligne - gratuit pour les enfants

Restitution du projet Rêver la ville
Les Poussières
18h30
Gratuit - réservation conseillée

30 OCTOBRE

Conseil Municipal
Hôtel de Ville
19h

Atelier danse: Laboratoire rituel
Par Zora Snake
Dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde
Le Point Fort d'Aubervilliers
19h
Gratuit-sur réservation

31 OCTOBRE

Le Ciel en bas ~ Danse macabre
de Zora Snake et Vincent Moon
Dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde
Le Point Fort d'Aubervilliers
19h
Billetterie en ligne

1^{er} NOVEMBRE

Masterclass Danses Traditionnelles D'Italie du Sud
Dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde
Le Point Fort d'Aubervilliers
15h
Billetterie en ligne

Les trésors de la mélodie occitane
Atelier de chant polyphonique, dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde
Le Point Fort d'Aubervilliers
15h
Gratuit sur réservation

2 NOVEMBRE

Jouons au mahjong
Médiathèque Henri Michaux
14h
Pour adultes
Lectures d'histoires
Médiathèque Saint-John Perse
14h30
À partir de 6 ans
Atelier créatif: l'abc des monstres
Médiathèque Paul Éluard
15h
À partir de 4 ans

Histoires à s'en retourner les oreilles
par Julien Tauber

■ Atelier/stage/visite

Médiathèque Henri Michaux
15h
Gratuit - réservation conseillée
À partir de 6 ans

Ariaz de la Terra + Bal Rital
Dans le cadre du festival Villes des Musiques du Monde
Le Point Fort d'Aubervilliers
19h

4 NOVEMBRE

Représentation de l'orchestre L'Orphéon
Répertoire symphonique incluant des concerto de Poulenc et rossini joué par des élèves du pôle Sup 93 d'Aubervilliers

Auditorium du CRR
19h30

5 NOVEMBRE

Atelier jeux vidéo du Mardi Geek
Médiathèque Saint-John Perse
17h30
En accès libre - à partir de 8 ans

Café numérique: Questions et réponses
Ainsi que le 12 novembre
N'hésitez pas à venir avec vos appareils.
Médiathèque Saint-John Perse
18h

6 NOVEMBRE

Ouverture au public du centre aquatique Camille-Muffat
Centre aquatique Camille-Muffat
14h

Club Manga
Médiathèque Saint-John Perse
15h
Pour ados

7 NOVEMBRE

Prix des Musiques d'ICI - finalistes
Dans le cadre du Festival Villes des Musiques du Monde
Le Point Fort d'Aubervilliers
19h
Billetterie en ligne

8 NOVEMBRE

Follow the Fireflies - Suivez les lucioles
Monica Espina (sortie de résidence)
Les Laboratoires d'Aubervilliers
18h
Gratuit - sur réservation
Représentation de l'orchestre L'Orphéon
Répertoire symphonique incluant des concerto de Poulenc et rossini joué par des élèves du pôle Sup 93 d'Aubervilliers

Auditorium du CRR
19h30

Mytonnée ou Mijotée
Jeu culinaire, solo ou en équipe
Les Poussières
20h-ouverture des portes à 19h
Raúl Paz
L'Embarcadère
20h

9 NOVEMBRE

Mon petit cœur imbécile
D'après le roman de Xavier-Laurent Petit
Mise en scène Olivier Letellier

Jusqu'au 9 novembre
À 10 h et 14 h
Théâtre La Commune
À partir de 9 ans

Avion Papier
par le Collectif La Méandre
Ouverture du festival jeune public
Playground des Rencontres
Chorégraphiques de
Seine-Saint-Denis
Parc Stalingrad
À 11 h 30, 12 h, 12 h 30, 14 h 30, 15 h,
15 h 30, 16 h
Tout public – à partir d'un an
Jeux de société inclusifs
Médiathèque Saint-John Perse
10 h 30

Grèn Sémé + Seksion Maloya + Votia
Dans le cadre du Festival Villes des
Musiques du Monde

Le Point Fort d'Aubervilliers
À partir de 16 h 30-gratuit avant 18 h
Bun Hay Mean - Tous Ego
L'Embarcadère
20h30

13 NOVEMBRE

**Atelier création de pou-
belles-monstres**
Médiathèque Saint John Perse
15h
Atelier sur plusieurs séances - à partir
de 6 ans

Échec et Malte
Jouer aux échecs en se rafraîchissant
18h
AuberKitchen

Biokhraphia
Jusqu'au 16 novembre
Ainsi que le 14 et le 15

Le 16 à 16 h 30
De Lina Majdalanie et Rabih Mroué
19 h 30
Théâtre La Commune
Riding on a cloud
Jusqu'au 16 novembre
Texte et mise en scène de Rabih
Mroué
21 h - Le 16 à 18 h
Théâtre La Commune

14 NOVEMBRE

Conseil Municipal
Hôtel de Ville
19 h

Mirabal, papillons
Espace Renaudie
19 h
Entrée libre sur réservation

15 NOVEMBRE

**Restitution du stage
sur le rythme du corps**
CRR 93 Jack Ralite
19 h

Entrée libre et gratuite
Waly Dia
L'Embarcadère
20 h 30
Sur réservation - à partir
de 16 ans

**L'Étoile sacrée sortie
de l'ombre**
De Wakapi Wakan
Ainsi que le 16 novembre
à 18 h
Espace Renaudie
20 h
À partir de 8 ans

ADRESSES

AuberKitchen
20, rue Lécuyer

Aubermédiation
16 rue Ferragus

**Centre Aquatique
Camille-Muffat**
176 avenue Jean Jaurès

CRR 93 Jack-Ralite
5 rue Édouard Poisson

L'Embarcadère
5 rue Édouard Poisson

Espace Renaudie
30 rue Lopez et Jules Martin

Hôtel de Ville
2 rue de la Commune
de Paris

La Blague
126 rue Danielle Casanova

**La Maison des Langues
et des Cultures**
43 rue des postes

**Les Laboratoires
d'Aubervilliers**
41 rue Lécuyer

Les Poussières
1 rue Sadi Carnot

La Villa Mais d'Ici
7 rue Sadi Carnot

Marché du Montfort
120 rue Hélène Cochenec

**Médiathèque
Henri Michaux**
27 bis Rue Lopez et Jules
Martin

**Médiathèque Saint-John
Perse**
2 rue Édouard Poisson

Médiathèque Paul Éluard
30 rue Gaétan Lamy

Point Fort d'Aubervilliers
174 avenue Jean Jaurès

POUSH
153 avenue Jean Jaurès

Salle Danielle Casanova
153 rue Danielle Casanova

Théâtre de la Commune
2 rue Édouard Poisson

Villa Mais d'Ici
19 rue Sadi Carnot

PROGRAMMATION SPÉCIALE FAMILLES

30 OCTOBRE

Vivre heureux dans un pull qui gratte
Concert des Rit Qui Qui à la folie joyeuse!
L'Embarcadère
De 14 h à 19 h
entrée libre

DU 6 AU 9 NOVEMBRE

Pavillon jeune public SUPER SUPER
La Commune s'envole en enfance. Toutes les salles
du théâtre, le cinéma, le parc et le restaurant
de La Commune s'ouvrent au jeune public.

Théâtre La Commune
Mon petit cœur imbécile
d'Olivier Letellier

Plateau 2
à 10h et 14h
Avion papier
ciné-concert vagabond par Le Collectif La Méandre
Parc Stalingrad

à 11h 30, 12h, 12h30, 14 h 30, 15h, 15 h 30, 16h
Angelo dans la forêt mystérieuse
Cinéma Le Studio
15h

Petit Bal moderne

De Sophie Lenoir + Yaïr Barelli
Plateau 2
16h30

Fusées
Jusqu'au 9 novembre
Plateau 1
19 h

15-16 NOVEMBRE
L'Étoile sacrée sortie de l'ombre
de Wakapi Wakan
Espace Renaudie

22 NOVEMBRE
Pi, le nombre à 2 lettres
Par la compagnie Terraquée
Espace Renaudie
19h
Entrée libre

30 NOVEMBRE
Dans le sens contraire au sens du vent
Par le collectif Porte 27
Espace Renaudie
11h et 15 h

Programme du cinéma Le Studio

Du 16 au 22 octobre

Quand vient l'automne (VF)
Mercredi 16 octobre, 17 h 30
Vendredi 18 octobre, 14 h 30 ciné-thé
Samedi 19 octobre, 18 h
Dimanche 20 octobre, 16 h 30

Joker: folie à deux

Mercredi 16 octobre, 19 h 45 (VOST)
Vendredi 18 octobre, 19 h 30 (VF)
Samedi 19 octobre, 20 h 15 (VOST)
Dimanche 20 octobre, 19 h (VOST)

Les Belles Créatures (VOST)

Jeudi 17 octobre, 19 h 30
Mardi 22 octobre, 19 h 30

Maya, donne-moi un titre (VF)

Mercredi 16 octobre, 16 h 15
Vendredi 18 octobre, 17 h
Samedi 19 octobre, 16 h
Dimanche 20 octobre, 15 h

Cinétincelles (VF) dès 3 ans

Samedi 14 septembre, 16 h

Du 23 au 31 octobre

L'Heureuse Élué (VF)

Mercredi 23 octobre, 17 h 15
Vendredi 25 octobre, 14 h 30 ciné-thé

Dimanche 27 octobre, 17 h
Mardi 29 octobre, 18 h

Joker: Folie à deux

Jeudi 24 octobre, 19 h (VOST)
Vendredi 25 octobre, 18 h 30 (VF)
Samedi 26 octobre, 20 h 45 (VOST)

Mégalopolis (VOST)

Mercredi 23 octobre, 19 h 30
Samedi 26 octobre, 18 h
Dimanche 27 octobre, 19 h

Le Robot sauvage (VF)

Mercredi 23 octobre, 14 h
Jeudi 24 octobre, 14 h
Vendredi 25 octobre, 16 h 30
Samedi 26 octobre, 16 h
Dimanche 27 octobre, 15 h
Mardi 29 octobre, 16 h

Maya, donne-moi un titre (VF)

Mercredi 23 octobre, 16 h
Jeudi 24 octobre, 16 h

HALLOWEEN! BONBONS!

Fées sorcières! (VF)

Mardi 29 octobre, 10h30

Kiki la petite sorcière (VF)

Mardi 29 octobre, 14 h

Du 6 au 12 novembre

Angelo dans la forêt mystérieuse (VF)

Mercredi 6 novembre, 17 h
Samedi 9 novembre, 15 h
Dimanche 10 novembre, 14 h 30
Lundi 11 novembre, 14 h

L'Amour ouf (VF)

Samedi 9 novembre, 19h30
Lundi 11 novembre, 18h30

L'Histoire de Souleymane (VF)

Mercredi 6 novembre, 20 h 45
Jeudi 7 novembre, 19 h 30
Vendredi 8 novembre, 19 h 30
Mardi 12 novembre, 16 h 15

Monsieur Aznavour (VF)

Mercredi 6 novembre, 14 h
Vendredi 8 novembre, 14 h 30 ciné-thé
Samedi 9 novembre, 16 h 45
Dimanche 10 novembre, 16 h 15
Lundi 11 novembre, 16 h
Mardi 12 novembre, 18 h 15

Norah (VOST)

Mercredi 6 novembre, 18 h 45
Vendredi 8 novembre, 17 h 15 ciné-thé

GLADIATOR 2 (VOST, AVP)

Dimanche 10 novembre, 18 h 45

Du 13 au 19 novembre

C'est le monde à l'envers! (VF)

Vendredi 15 novembre, 14 h 30 ciné-thé

Miséricorde (VF)

Mercredi 13 novembre, 18 h 30
Jeudi 14 novembre, 19 h 30
Samedi 16 novembre, 19 h 45
Mardi 19 novembre, 18 h

Monsieur Aznavour (VF)

Mercredi 13 novembre, 16 h
Vendredi 15 novembre, 16 h 45
Samedi 16 novembre, 17 h 15
Dimanche 17 novembre, 17 h

All We Imagine as Light (VOST)

Mercredi 13 novembre, 20 h 30
Vendredi 15 novembre, 19 h 30
Dimanche 17 novembre, 19 h 30

MacPat, le chat chanteur (VF)

Samedi 16 novembre, 16 h 15
Dimanche 17 novembre, 14 h 15

Bambi, l'histoire d'une vie dans les bois (VF)

Samedi 16 novembre, 14 h 30
Dimanche 17 novembre, 15 h 15

Posez vos questions aux élus

Cette rubrique vous permet de poser vos questions concernant la vie à Aubervilliers: les projets à venir, les dispositifs mis en place par la Municipalité ou d'interroger les élus sur leur vision de l'actualité locale. Leurs réponses aux questions sélectionnées seront publiées dans le numéro suivant.

Vos questions sont à envoyer jusqu'au 15 de chaque mois à l'adresse mail:

JOURNAL@MAIRIE-AUBERVILLIERS.FR

Cette adresse mail n'envoie pas de réponse directement. Seules les questions d'ordre général pourront être publiées. La rédaction n'est pas en mesure de traiter les questions d'ordre personnel et les cas particuliers.

Question

Jeune retraitée, je pars dans quelques mois vivre dans le Sud. Je souhaite louer l'appartement que je possède en centre-ville pour avoir un complément de retraite. Ma voisine m'a parlé d'une demande d'autorisation préalable à effectuer en mairie. Pouvez-vous m'en dire plus ?

Nadine, 65 ans



Réponse

En effet, l'autorisation que vous évoquez s'appelle le permis de louer. Depuis 2016, les communes qui le souhaitent disposent de cet outil pour lutter contre l'habitat dégradé

ou indigne en soumettant les logements mis en location à un accord administratif préalable. À ce jour, près de 600 communes – dont Aubervilliers – ont opté pour ce dispositif.

Instauré par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur), il constitue un outil essentiel pour garantir la qualité du parc locatif, lutter contre les marchands de sommeil et protéger les locataires.

Le permis de louer est obligatoire à Aubervilliers et concerne uniquement les locations à usage de résidence principale, vide ou meublée, du centre-ville jusqu'au quartier du Marcreux à l'ouest depuis janvier 2019 et de l'avenue Jean-Jaurès et du quartier Vilette-Quatre-Chemins depuis juin 2021. Il doit être obtenu avant toute signature du bail avec un locataire et doit être renouvelé avant chaque nouvelle mise en location.

Pour effectuer votre demande, vous devez remplir le formulaire Cerfa 15652*01 et le retourner accompagné des pièces nécessaires (état des risques naturels et technologiques, diagnostic énergétique, diagnostic plomb, amiante, état de conformité des installations électriques, de gaz, projet de bail comprenant le montant du loyer et des charges, plan du logement avec photos, attestation de surface...) au service communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de la Ville. Un agent assermenté du SCHS vous contactera pour une visite du logement.

Pour être conforme, votre logement doit comporter une pièce à vivre d'au moins 9 m² avec 2,20 m de hauteur sous plafond. Celle-ci doit être au minimum de 9 m² pour une personne seule, 16 m² pour un couple + 9 m² par personne supplémentaire. Les caves, sous-sols, combles, abris de jardin, garages, entrepôts ou magasins

sont impropres à l'habitation et ne peuvent être ni loués, ni mis à disposition, même gratuitement, pour y loger une personne.

La délivrance du permis de louer peut être refusée si le logement ne respecte pas les normes et s'il est susceptible de porter atteinte à la sécurité ou à la santé des occupants.

Le non-respect de l'obligation d'obtenir un permis de louer par les propriétaires concernés peut entraîner des sanctions financières lourdes. Il est donc conseillé d'être en conformité.

La loi du 9 avril 2024, visant à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement, a modifié le cadre juridique de la loi Alur et a transféré le pouvoir de sanction directement aux collectivités locales ou aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), chargés de la mise en application du permis de louer. Cette évolution renforce le rôle des collectivités locales dans la gestion et l'amélioration de son parc immobilier.

Récemment, le préfet de Seine-Saint-Denis a pris une décision exemplaire en matière de régulation du parc immobilier. Trois arrêtés ont été prononcés, imposant à chaque fois une amende de 5 000 euros à un propriétaire ayant enfreint les règles du permis de louer pour trois de ses logements, situés dans la même copropriété au 14, rue des Écoles. L'immeuble était frappé d'un arrêté de mise en sécurité d'urgence, qui interdit de fait la mise en location et la perception d'un loyer. Or, le propriétaire avait, malgré l'arrêté municipal, menacé ses locataires afin qu'ils continuent de payer leur loyer, qui plus est, d'un montant supérieur au plafond fixé par le préfet dans le cadre de l'encadrement des loyers, autre dispositif essentiel pour la régulation du marché immobilier.

Propriétaires, renseignez-vous donc avant de mettre votre bien en location ou vérifiez la légalité du contrat qui vous lie à votre locataire pour éviter de telles pénalités.

Véronique DAUVERGNE

Adjointe au Maire déléguée à l'Hygiène et à la Salubrité

» Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa 15652*01 à l'adresse suivante: <https://shorturl.at/pQOOF>
Ou le retirer à l'accueil de l'annexe de la mairie
31-33 rue de la Commune de Paris

» Pour plus d'informations:

Service communal d'Hygiène et de Santé

Tél.: 01 48 39 52 78

Courriel: permisdelouer@mairie-aubervilliers.fr

Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi, sans rendez-vous.

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt municipal, au service des citoyens



Des réalisations à la hauteur de nos ambitions communes

Les projets que nous portons, et qui contribuent à transformer petit à petit notre ville, font notre fierté lorsqu'ils se concrétisent et sont au service des habitants.

Cette volonté d'agir, avec vous et pour vous, se reflète notamment dans la construction et la rénovation d'infrastructures sportives durables et de qualité. C'est avec une grande joie que nous inaugurerons le 6 novembre prochain le centre aquatique Camille-Muffat puis, un peu plus tard, le gymnase Guy-Môquet, un espace qui accueillera les sportifs amateurs et professionnels.

Aubervilliers est la ville de tous les Albertivillariens, ces infrastructures vous sont destinées. Leur inauguration sera aussi l'occasion de venir découvrir ces équipements et nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux!

Notre action ne s'arrête pas là. Pour être au plus près des besoins de la population, une troisième Maison pour Tous va ouvrir ses portes dans le quartier de Vilette-Quatre-Chemins. À l'image des deux premières, ce lieu incarnera la solidarité, l'écoute et le soutien que la Ville apporte aux Albertivillariens sur un grand nombre de sujets qui les concernent au quotidien.

Vous l'aurez compris, les semaines à venir verront l'aboutissement de plusieurs de nos actions en votre faveur. Nous espérons que vous en profiterez pleinement!

LA MAJORITÉ MUNICIPALE



STATISTIQUES DE LA POLICE MUNICIPALE D'AUBERVILLIERS

JUILLET-AOÛT 2024



1 322 paquets de cigarettes saisis et détruits



40 chariot de brochettes et de maïs saisi et détruit
5 destruction d'herbes aromatiques



Contrôles commerces
20 établissements contrôlés
2 verbalisations
4 mises en demeure
5 fermetures administratives



387 voitures mises en fourrière
2 interventions contre la mécanique sauvage



685 signalements traités sur Auber Appli

GROUPE L'Alternative Citoyenne!**L'urgence pour un service public juste et inclusif**

La rentrée scolaire a été marquée par une série de décisions municipales qui aggravent les inégalités et pénalisent injustement les familles. D'abord, la distribution des kits de fournitures scolaires à L'Embarcadère, autrefois assurée directement dans les écoles, est devenue une épreuve logistique pour les parents, obligés de faire la queue pendant des heures. Ce choix inefficace a creusé des inégalités: les parents qui ne pouvaient pas se déplacer n'ont pas pu récupérer le matériel pour leurs enfants.

Au-delà de ce désastre, un nouveau règlement injuste pour la cantine et le périscolaire a été imposé dès le 1^{er} septembre. Il introduit des quotas d'enfants accueillis et impose une réservation en ligne obligatoire, à effectuer au moins 7 jours à l'avance. Chaque retard entraîne des pénalités financières pouvant aller jusqu'à 3 euros par jour et par enfant, sans considération pour les imprévus tels qu'une maladie, une grève ou une sortie scolaire.

Les revendications des parents sont limpides: « Non à la réservation par Internet », « Non aux pénalités », « Non aux quotas ». Madame la Maire, il est urgent d'entendre la colère légitime des parents et d'annuler ce règlement dont l'objectif est de réaliser des économies sur le dos des enfants. Il est impératif que chaque enfant, sans distinction, ait un accès juste et équitable à ce service public. Les familles, soutenues par les syndicats, continueront d'exiger le retrait de cette mesure tant que cette situation perdurera.

KATALYNE BELAIR
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

GROUPE Aubervilliers En Commun**Réservation de la cantine et du périscolaire : les parents mobilisés**

Depuis la rentrée, les familles albertivillariennes sont confrontées à une véritable impasse avec le nouveau système de réservation de la cantine et des centres de loisirs. Ce dispositif, avec ses quotas restrictifs, prive de nombreux enfants d'un accès à ces services pourtant essentiels. À peine ouverte, la plateforme affiche déjà complet plusieurs semaines à l'avance. Les enfants sont inscrits sur liste d'attente, ce qui laisse les parents dans une incertitude totale. De plus, l'instauration de pénalités financières pour « punir » les parents qui n'auraient pas réservé 7 jours à l'avance est non seulement injuste mais va à l'encontre des valeurs de solidarité et d'équité qu'une Municipalité devrait incarner.

Ce système crée des situations inacceptables: des parents sans solution de garde pour leurs enfants et contraints de poser des congés ou de recourir à des solutions précaires. Face à ces difficultés, les familles se mobilisent pour exiger des changements immédiats.

Nous avons interpellé les services de la Ville à plusieurs reprises, mais toujours sans réponse concrète. Il est impératif d'organiser une concertation avec les parents d'élèves pour élaborer une solution juste et durable. Il ne s'agit pas seulement de gérer des places, mais de garantir un service public à la hauteur des besoins des habitants.

Chaque enfant doit avoir une place garantie à la cantine et au centre de loisirs. Les familles albertivillariennes méritent d'être écoutées et respectées dans leurs droits.

Il est temps d'agir!

NABILA DJEBBARI ET ZISHAN BUTT
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE des élu-e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s**Faute(s) morale(s)**

Il devient flagrant qu'Aubervilliers s'enfoncé chaque jour un peu plus dans l'abîme.

L'abîme financier d'abord, avec une situation catastrophique qui s'aggrave de jour en jour, faisant courir le risque que notre Ville soit mise sous tutelle budgétaire et n'ait plus son destin en main.

L'abîme scolaire ensuite, avec la réforme catastrophique de l'inscription préalable des enfants à la cantine et aux centres de loisirs et des quotas d'accueil qui plongent certaines familles dans la précarité éducative et/ou alimentaire. C'est également une faute morale. Tout comme l'est la réduction du nombre de classes vertes alors que la Maire avait promis l'inverse au moment de la suppression des classes de neige. Ces décisions prouvent que les enfants sont devenus une variable d'ajustement, sacrifiés sur l'autel de l'austérité budgétaire.

Tout aussi choquant est la décision de ne plus distribuer le kit de fournitures scolaires directement dans les classes. La Municipalité a contraint les familles à faire des heures de queue dans le froid devant L'Embarcadère, juste pour que ledit kit soit remis aux parents par des élus de la majorité. Mme Francllet, les habitants d'Aubervilliers ne demandent pas l'aumône. Ils réclament des politiques publiques justes, efficaces et performantes.

Le temps du changement est venu. La gauche doit s'unir et construire un projet de Ville avec les habitants. Si elle ne le faisait pas, c'est elle qui commettrait une terrible faute morale.

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Réveiller Aubervilliers**Défendre la démocratie, en responsabilité**

Notre pays traverse une crise politique inédite. Les élections législatives anticipées ont conduit à la formation de trois grands pôles d'ordres de grandeur à peu près comparables à l'Assemblée nationale. Aucun d'entre eux n'est majoritaire à lui seul et aucun des trois ne semble vouloir faire de coalition avec l'un des deux autres. L'impasse est donc réelle.

En refusant de laisser la possibilité au pôle de gauche – certes composite mais incontestablement arrivé en tête en nombre de sièges à l'Assemblée –, de former un gouvernement, et en proposant au contraire d'emblée au pôle de droite républicaine, pourtant arrivé largement derrière, de le faire, le président de la République a créé un précédent inquiétant. Le risque est grand de donner le sentiment, notamment aux plus jeunes de nos concitoyens qui s'étaient mobilisés de façon exceptionnelle au début de l'été, que voter ne sert à rien.

La fragilité extrême du gouvernement en place, susceptible à tout moment d'être censuré, dans un contexte économique, social et géopolitique plus que préoccupant, nous oblige à un grand esprit de responsabilité. Les corps intermédiaires et les instances démocratiques locales auront un rôle déterminant à jouer dans la période à venir. C'est dans ce contexte que le groupe « Réveiller Aubervilliers » continuera de défendre la démocratie, et de soutenir toutes les initiatives permettant d'aboutir à une alternative crédible à l'impasse politique nationale actuelle.

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste**Notre « Mozart de la finance » albertivillarien a été limogé**

Lors de sa campagne électorale des municipales de 2020, « Madame Béton » avait promis qu'aucune augmentation d'impôts ne pèserait sur les

Albertivillariens. Pourtant, la réalité est tout autre: certains habitants constatent des hausses records de leurs impôts. Et l'équilibre financier de gestion penche de plus en plus à droite. En outre, le préfet de Seine-Saint-Denis a confirmé qu'une erreur comptable importante s'était glissée dans le budget de la Ville: des recettes (8 millions d'euros) ont été doublement comptabilisées... Aujourd'hui, on apprend que José Leserre, l'adjoint au Maire délégué aux Finances, a été limogé. Serait-ce pour sanctionner ses erreurs de gestion?

Quatre délégations municipales ont été remplacées sans aucun débat au Conseil municipal. Même le bureau municipal n'a pas été informé en amont. Tout se passe donc en catimini, sans aucune transparence. Heureusement qu'il existe une opposition vigilante pour révéler les erreurs (confirmées par le préfet) commises au détriment de la population. Dans la gestion d'une ville, certains secteurs sont plus importants que d'autres. Si nous laissons la Municipalité aux mains d'incompétents, nous courons à la catastrophe.

Seul un changement d'équipe politique lors des prochaines élections municipales permettra de rétablir la confiance et la gestion rigoureuse que la population est en droit d'attendre.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Ensemble pour Aubervilliers**La Majorité municipale officialise sa dégringolade !**

Depuis le début du mandat, nous alertons sur l'absence de concertation, l'opacité des décisions prises ou encore la mau-

vaise gestion des finances de la Ville. Lors du débat d'orientation budgétaire 2024, nous avons dénoncé la situation financière mais la Maire a préféré tenter une fois de plus d'étouffer la situation. Mais, quelques mois plus tard, la réalité apparaît et l'adjoint délégué aux Finances, M. José Leserre, qui aimait dépenser sans compter a été destitué.

Des dépenses mais pour quel service public rendu à la Ville? La dématérialisation brutale et sans concertation des réservations du périscolaire? L'insécurité grandissante? La propreté discutable de nos rues? Ou encore la bétonisation à outrance?

Autre sujet majeur: la souffrance au travail du personnel municipal. De nombreux agents de la Ville se sont mis en arrêt maladie ou ont déposé plainte pour harcèlement dans plusieurs services.

Nos agents, sans qui rien ne se ferait, sont le poumon de nos services publics. Mais la Maire continue de leur taper dessus. Signe, ô combien révélateur, d'une gestion catastrophique des services.

Face à cette situation, nous avons le devoir de préparer l'avenir en proposant à Aubervilliers une orientation politique recentrée sur les besoins des habitants et non sur les jeux d'appareils politiques. Notre groupe sans étiquette partisane construit chaque jour un peu plus cette alternative définitive à la mascarade politique Karine Francllet.

ELISABETE GONCALVES ET MASSINISSA HOCINE
CONSEILLERS MUNICIPAUX

MARCHÉ DE L'ESS

ÉCONOMIE
SOCIALE
ET SOLIDAIRE



MERCREDI 27 novembre 2024

14H – 18H

MAISON DES SERVICES MAHSA AMINI

1, rue Ernest Prévost, Vilette Quatre-Chemins



**DÉCOUVREZ
LA PROGRAMMATION
COMPLÈTE
DU MOIS DE L'ESS**




AUBERVILLIERS
